

REVUE DU CONSEIL  
REGIONAL DE L'ORDRE  
DES ARCHITECTES  
Mai 2008  
N° 45 - 6,10 €

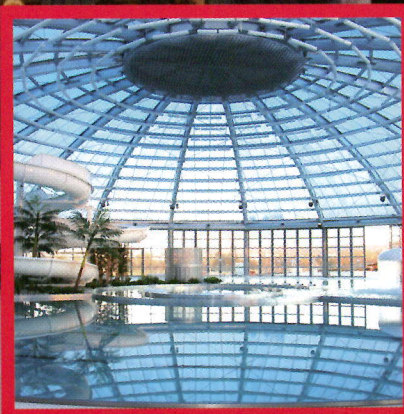


LE PUY-EN-VELAY

# Un équipement culturel ambitieux

SAVOIR-FAIRE

**Le pisé :  
un matériau  
"tendance"**



CEYRAT

**La ZAC  
de  
Boisvallon**

Le stade aquatique de Bellerive-sur-Allier



Dix-sept équipes européennes de jeunes architectes ont choisi de répondre à la volonté de la Ville de Clermont-Ferrand de transformer le site de l'Hôtel-Dieu en un lieu public central de qualité, dans le respect de l'intérêt du patrimoine architectural existant. Deux projets ont été "mentionnés" : "Sub Terra/Supra Terra" et "Patrimoine, paysages et densité".

Des idées à transformer en projets opérationnels, avec le concours de la Ville de Clermont-Ferrand et de l'ensemble de ses partenaires, Hôtel-Dieu, Architecte des Bâtiments de France, Département, Caisse des Dépôts et Consignations, PUCA,... pour s'assurer du respect des grands objectifs fixés, de maillage, de mixité, de valorisation du patrimoine architectural et végétal.

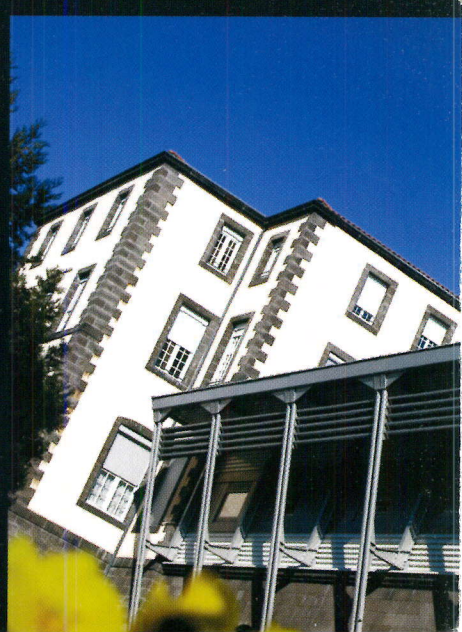
Un travail cofinancé par la Ville de Clermont-Ferrand et le PUCA.

EUROPAN 9

# Concours d'idées pour l'HÔTEL-DIEU



Service de Communication Ville de Clermont-Ferrand - Photos : Danvel Vassacotier, Frédéric Vadrine.





# 5

## conseil de l'ordre

- Dominique Gendre et Jean-Paul Lanquette au Conseil national
- Concours toujours
- "Une véritable évolution culturelle"
- Entretien avec Jacques Ruiz sur l'accessibilité et la loi de 2005
- Une maison de l'architecture en Auvergne
- **Lettre ouverte au préfet de la région Auvergne**
- Jean-Marc Béraud nous a quitté bien avant l'heure...

# 9

## actualités-brèves

- Cournon d'Auvergne : les trois volumes de la piscine
- Le Lioran (Cantal) : un centre de secours et de formation
- Mauriac : un centre aquatique
- Vichy : une balade en bord d'Allier
- Clermont-Ferrand : site de l'Hôtel-Dieu : les grandes manœuvres
- Le Cendre : création d'un archipel culturel
- Les cinq cabinets en lice pour la future école d'architecture de Clermont
- Un stand pour Auvergne Promobois : l'école d'archi dans le coup
- Le train revient sur les pentes du puy de Dôme
- Les 4<sup>e</sup> Rencontres de la construction saine Habis
- Conférences de l'école d'architecture de Clermont-Ferrand

# 13

## livres

Riom, trésors cachés

La revue du

Conseil

régional

de l'Ordre

des

Architectes

d'Auvergne

[www.archi-auvergne.org](http://www.archi-auvergne.org)

[ordre@archi-auvergne.org](mailto:ordre@archi-auvergne.org)

# 14

## actualités

### La ZAC de Boisvallon, à Ceyrat (Puy-de-Dôme)

Naissance d'un quartier "durable". Près de 300 logements, un centre commercial, un établissement pour personnes âgées : à l'échelle d'une commune de 5 700 habitants, la création de ce nouveau quartier est un enjeu majeur sur le plan urbain, mais aussi social et environnemental, auquel collaborent à divers titres huit agences d'architectes et urbanistes de l'agglomération clermontoise.

**Edition :**  
Ordre  
des Architectes  
Région Auvergne,  
40 bd Charles  
de Gaulle  
63000  
Clermont-Ferrand.  
Tél. 04.73.93.17.84  
Fax. 04.73.93.17.22  
[www.archi-auvergne.org](http://www.archi-auvergne.org)  
[ordre@archi-auvergne.org](mailto:ordre@archi-auvergne.org)

**Conception-réalisation :**  
De Bussac  
**IMPRIM'VERT®**  
[www.gdebussac.fr](http://www.gdebussac.fr)  
Avec la participation  
de Vice Versa pour  
la réalisation graphique,  
de Denis Couderc  
et Michel Josselin  
pour la rédaction  
Photos :  
Christophe Camus  
(sauf mention contraire)  
**Publicité :**  
De Bussac /  
Alain Rosset  
04 73 90 14 34  
**Dépôt légal :**  
2<sup>e</sup> trimestre 2008.

**Directeur  
de la publication :**  
Roland Ondet

**Comité de rédaction :**  
Jean-Claude Collet /  
Christine Descœur /  
Claude Maitrias/  
Anne Montrieul.



## s o m m a i r e

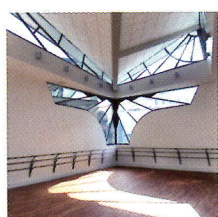
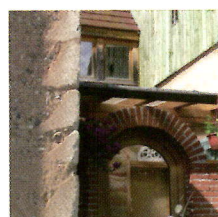


Photo : R. de la Noue



- Les programmes de l'Ophis : aux quatre coins de la ZAC
- Quatre plots végétalisés
- Une structure pour 80 personnes âgées
- Dix-huit maisons sur deux sites
- Trois villas en gradins
- Un pôle commercial et tertiaire

### Une nouvelle salle de spectacles à Aurillac

- Un Prisme multicolore

### Les Ateliers des Arts, au Puy-en-Velay

- Un équipement culturel ambitieux

### Le stade aquatique de Bellerive-sur-Allier

- Un bijou bleu inox

N° 45

MAI 2008

Prix au numéro :

6 €.

Abonnement :

15 €.

**Photo de couverture :**

La Maison des Arts  
du Puy-en-Velay.  
Photo : R. de la Noue

**Vignette :**

Le stade aquatique  
de Bellerive-sur-Allier

# 21

## clin-d'œil

Apocalypse Tomorrow

# 23

## repérages

**Un immeuble, à l'angle des boulevards Lafayette et Gergovia à Clermont-Ferrand**

Il faut savoir arrondir les angles !

# 24

## savoir-faire

### Le pisé, un matériau "Tendance"

La nature reprend le dessus. Les matériaux renouvelables sont voués à "habiller" notre futur. En 2010-2020, selon une enquête récente du *Figaro Magazine*, l'homme vivra dans une maison en pisé dont l'isolation est conçue en chanvre. Deux architectes, Jacky Jeannet et Antoine Morand, en ont fait déjà l'expérience en Auvergne.

# 26

## observatoire

- L'observatoire des concours dans la région Auvergne
- Carnet

## e n j e u

Deux problèmes, qui touchent chacun à leur manière au respect de notre profession, ont préoccupé ces derniers temps le Conseil régional de l'Ordre. Le premier est la "course à la baisse" des honoraires, sur des projets où l'on peut estimer qu'ils atteignent un niveau "anormalement bas", au sens légal de cette notion. Rappelons-le : le Code de déontologie prévoit, dans son article 33, que l'architecte doit "adapter le nombre et l'étendue des missions qu'il accepte à ses aptitudes, à ses connaissances, à ses possibilités d'intervention personnelle, aux moyens qu'il peut mettre en œuvre". Ayant pris connaissance de plusieurs cas où les honoraires demandés se situaient à un niveau ridicule, le CROA

se réserve de contrôler auprès des professionnels concernés la réalité des moyens mis en place sur ces missions. Déjà abordé par le précédent Conseil national de l'Ordre, cet aspect particulier de la déontologie est encore examiné par le nouveau CNOA, qui doit en valider au cours de l'année 2008 les nouvelles dispositions. Dans ce type de situations, on peut aussi estimer que le maître d'ouvrage devrait porter sa part de responsabilité s'il ne veille pas à ce que le maître

d'œuvre dispose des moyens de bien travailler. En effet, la mauvaise qualité d'une prestation architecturale ne risque-t-elle pas surtout de se traduire par un surcoût à moyen terme, lorsqu'il faut "défaire et refaire" avant l'heure... et aux frais des finances publiques ?

Second problème, ancien et récurrent : la question de la propriété intellectuelle des architectes sur leurs œuvres, régie par le code du même nom. Elle comporte un aspect patrimonial, mais aussi un aspect moral. Quels que soient les accords convenus entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre en matière de cession des droits patrimoniaux de représentation et de reproduction, l'architecte conserve en permanence un droit intellectuel et moral qui, lui, est incessible, et justifie l'apposition systématique

de son nom dans toute diffusion des œuvres architecturales conçues par lui, et pour laquelle son autorisation est indispensable. Au niveau national ou régional, l'Ordre est bien décidé à faire enfin évoluer les pratiques en vigueur dans de trop nombreux organes de presse et services de communication des maîtres d'ouvrage.

Sylvie Soulas, Présidente

ORDRE DES  
ARCHITECTES  
AUVERGNE



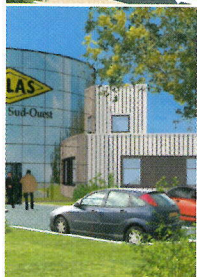
# Well coM

COMMUNICATION  
MULTIMÉDIA  
INFOGRAPHIE

## Image de Synthèse 3D



**Architectes,  
Bureau d'Etudes,  
Promoteurs,  
Faîtes vivre  
vos projets !**



146 avenue du Brézet  
63100 CLERMONT-FD

Téléphone: 04 73 88 20 65  
Portable: 06 08 24 51 61  
Fax: 04 73 92 59 32  
e-mail: well-com2@wanadoo.fr



# nodal

## Bureau de dessin

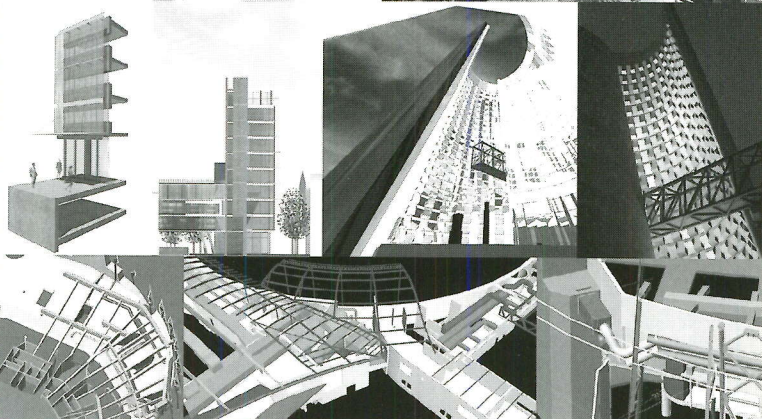
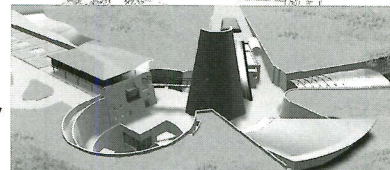
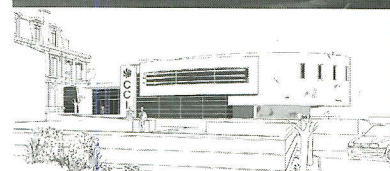
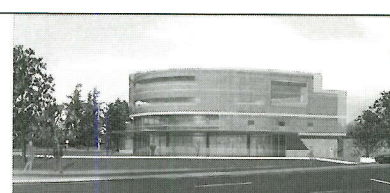
Votre partenaire pour la réalisation  
de tous vos documents graphiques:  
de l'avant-projet à l'exécution:

- Prestation en 2D et 3D
- Mission de synthèse
- Dessin d'exécution.

Spécialiste en dessin par ordinateur,  
nous répondons à vos souhaits:  
Contactez-nous !



86 rue Pierre Estienne  
ZAC la Pardieu  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tel. 04.73.27.61.88 Fax 04.73.28.08.50  
e-mail: nodal@wanadoo.fr



*Crèches,  
piscines,  
logements,  
collèges...*

Pour concevoir chacun de nos projets,  
nous faisons appel chaque année à une soixantaine d'architectes.



Ma vie comme je l'imagine  
www.ophis.fr



Une invitation à la propriété  
www.clerdome.com

# LOUIS GENESTE

MONUMENTS HISTORIQUES  
PATRIMOINE ANCIEN

MAÇONNERIE/PIERRE DE TAILLE/RÉHABILITATION



# MAURICE NAILLER

PATRIMOINE ANCIEN

COUVERTURE LAUZES/ARDOISES/GIRONNÉES/PLOMB/ZINC/CUIVRE



30, rue Gutenberg - 63100 CLERMONT-FERRAND  
Tél. 04 73 98 50 70 - Fax 04 73 98 50 79 - Mail : sa.geneste@wanadoo.fr



LE

# Dominique Gendre et Jean-Paul Lanquette au Conseil national



Dominique Gendre  
(ci-dessus)  
poursuit son mandat  
au CNOA où l'a rejoint  
Jean-Paul Lanquette  
(à droite).



**Le 15 novembre 2007, Jean-Paul Lanquette a été élu au Conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA), où il rejoint Dominique Gendre et succède à Jean-Pierre Espagne – à qui, voilà dix ans, il avait déjà succédé à la présidence du Conseil régional.**

Au sein du CNOA, Jean-Paul Lanquette participe à la commission de veille juridique – Juriet –, à la commission de solidarité entraide, il est membre suppléant de la chambre nationale de discipline.. Il appartient également à la commission communication, assurant à ce titre la rédaction en chef des Cahiers de la profession. Enfin, il est responsable d'une commission nouvellement créée, spécifiquement consacrée aux problèmes liés à la cessation d'activité. "Aujourd'hui, parmi les quelque 24 500 architectes libéraux de France, près d'un sur six a atteint l'âge de 60 ans, et il y en a même 2,5 % au-delà de 72 ans. Ces professionnels sont les enfants du "baby boom" et abordent cette perspective de la retraite en se posant beaucoup de questions : que va devenir le personnel, que faire de son agence, de ses archives, sur quel revenu pourra-t-on compter et surtout comment conserver



une activité, puisqu'il est bien évident que la seule retraite obligatoire qui nous est servie est la plupart du temps notablement insuffisante... Notre projet est de réaliser au plus vite un ensemble de fiches sur ces sujets, constituant un guide pratique qui fera l'objet d'une publication spécifique, ou qui seront insérées dans les Cahiers de la profession." Dominique Gendre, dont le mandat se poursuit jusqu'en 2010, participe également à cette commission ainsi qu'à celle sur la communication, où il s'occupe toujours du site Internet de l'Ordre ([www.architectes.org](http://www.architectes.org)), et à la commission de discipline. Il participe à la commission sur le développement durable, au sein de laquelle il a défendu le "principe de responsabilisation plutôt que celui de réglementation. Cela concerne tous les acteurs, architectes bien sûr mais aussi maîtres d'ouvrage, pour travailler le plus en amont possible. Ces responsabilités supplémentaires revendiquées nécessitent également la participation effective de chacun pour de la formation supplémentaire, ce qui rejoint une des priorités de la politique de l'Ordre national, la formation continue. L'Ordre n'est pas opposé à une labellisation, mais qui soit graduée et permette de mieux évaluer les divers aspects qui font la qualité environnementale d'un bâtiment." Enfin, Dominique Gendre est responsable de la

commission pour l'établissement d'un "Observatoire permanent de la profession", "avec toute une partie de travail statistique permettant de mieux connaître les architectes et leurs cabinets : leur sentiment sur la profession et son évolution, leur exercice et leur personnel, les perspectives d'avenir... Une première version a été publiée en 2005, une seconde est prévue en fin d'année 2008, qui abordera particulièrement les thèmes

actuels : formation continue, développement durable, HMONP, etc."

Ultime précision : Jean-Pierre Espagne siège également dans la même commission sur la cessation d'activité que ses deux confrères auvergnats, mais cette fois en tant qu'administrateur de la Caisse Interprofessionnelle de Prévoyance et d'Assurance Vieillesse (CIPAV).

## Concours toujours

### ● Isolation renforcée

Pour faire un bon dossier de candidature c'est tout un art et ça demandera bientôt plus de temps à préparer qu'il n'en faut pour concevoir un projet. Pour faire un bon dossier, il vous faut d'abord une note de motivation en une page, alors que deux lignes et demie devraient suffire pour dire qu'on a besoin de boulot et qu'à la limite si on a choisi de faire ce métier c'est forcément pour répondre à des appels d'offres de conception plutôt que de fourniture de saucisson à la cantine de Pont-Saint-Agulf. Poudre ensuite une note de présentation de l'équipe en deux pages précisant la répartition des tâches de chacun des intervenants ainsi que leurs compétences et leurs quali-

fications. OK. Mais ça serait légitime que le maître d'ouvrage joue aussi le jeu et fournisse les mêmes renseignements pour ce qui concerne ses agents amenés à intervenir sur le projet. On joue la transparence ou pas. Mitonner à feu doux un mémoire organisationnel de trois pages maxi pour expliquer les moyens mis en œuvre suivant le planning fourni. Il faut là encore en remettre une couche sur la qualification, les titres d'études et l'expérience professionnelle de chaque intervenant au cas où t'aurais mal répondu dans la note de présentation. La construction avec les deniers publics est une chose trop sérieuse pour qu'on la confie à des stagiaires ou à des incompetents. Il faut enfin fournir le chiffre d'affaires global des trois dernières années pour voir s'il est bien proportionné par rapport à celui que générera le projet, et enfin un engagement de respecter des délais qui de toute façon seront imposés dans le contrat avec des pénalités draconiennes, mais deux précautions valent mieux qu'une. Ça, c'est pour la partie administrative... Et encore on vous le fait en raccourci. Il faut ensuite fournir les références habituelles dressées au cordeau sur papier et sur cd-rom en format JPEG avec une définition maximum de 150 dpi (ne demandez pas pourquoi, personne ne doit le savoir, de toute façon ça ne veut rien dire mais ça fait pro et exigeant, c'est moi le Chef). Pour couronner le tout et y

mettre la "HQE TOUCH", il faut faire montre de ses intentions en matière de qualité environnementale : optimisation environnementale du bâti, choix des matériaux, orientation du bâtiment, traitement thermique renforcé. Le tout pour 10 % d'honoraires, y compris une mission SSI. Qu'on se le dise. Il y a bien que l'isolation qui est renforcée. M. Bahlisen, qui demande toujours plus, devrait un jour penser à ajouter des noisettes dans l'escarcelle des Architectes qui sont de plus en plus chocolat.

Extrait Archifax 2008/04

CONSEIL



# “Une véritable évolution culturelle”

**Entretien avec Jacques Ruiz, correspondant régional de l'association “Tourisme & handicap”, et chargé de mission “accessibilité” à l'Association des paralysés de France sur l'accessibilité et la loi de 2005.**

**Quels conseils donner aux architectes pour une meilleure prise en compte des nouvelles exigences d'accessibilité issues de la loi de février 2005 ?**

**Les agences doivent-elles, par exemple, recourir à des spécialistes, en interne ou en externe ?**

À mon avis, cela ne devrait pas être nécessaire pour la plupart d'entre elles. Ensuite, il s'agit d'une “volonté de faire” et de ne pas considérer ces nouvelles exigences comme des contraintes, mais comme un nouveau concept d'usage. Pour la conception technique des choses, les professionnels sont déjà largement informés, par exemple pour la circulation des personnes à mobilité réduite. Quant à la conception générale d'un projet, c'est une question de sensibilisation qui concerne tous les acteurs de la construction.

Et de ce point de vue, le meilleur outil pour se donner des points d'ancrage et comprendre tous les enjeux, c'est le système des jeux de rôle, pour se mettre à la place des personnes en situation de handicap afin de bien comprendre : si je suis malvoyant, ou aveugle, ou sourd, de quoi ai-je besoin pour pouvoir “comme les autres” accéder à tel espace, mais aussi m'y déplacer et l'utiliser ?

De mon point de vue, tiré de mon expérience d'usage, les architectes doivent particulièrement surveiller les acteurs qui constituent le “maillon faible” de la chaîne de construction : d'une part, ceux qui interviennent dans l'exécution du chantier, car ils doivent modifier leurs savoir-faire, et d'autre part les fournisseurs-fabricants, qui sont très en retard pour intégrer les exigences de l'accessibilité et qui doivent adapter leurs produits (exemples : hauteur du seuil des portes-fenêtres, préhension et hauteur des poignées de fenêtres...) C'est d'autant plus crucial aujourd'hui que ces règles s'appliquent également aux constructions de maisons individuelles neuves pour la location ou la vente.

**Vous insistez sur la notion d'usage...**

La bonne conception, ce n'est pas de penser à un usage pour les personnes handicapées, surtout après coup, mais c'est de prévoir un usage pour tous. Il s'agit d'intégrer, en amont des projets, les exigences de déplacement, de mobilité mais aussi d'utilisation, venant de personnes qui souhaitent seulement être traitées comme tout le monde. Par exemple en n'étant pas “stockées” dans un espace d'une salle de spectacle mais assises avec leur famille, leurs amis : ça fait aussi partie du droit au spectacle, dans les mêmes conditions d'accès et d'utilisation que celles qui sont offertes aux personnes valides.

**Cela implique des changements importants, coûteux ?**

Oui et non... Il y a encore beaucoup à faire pour ce qui concerne les handicaps sensoriels, avec les qualités d'éclairage, d'acoustique, de revêtements, ce qui normalement ne génère pas ou peu de surcoûts. Mais certaines évolutions technologiques s'avèrent incompatibles avec le handicap. Par exemple certaines entrées d'immeuble comportent des systèmes d'interphonie à écrans de cristaux liquides, qui sont sans contraste de couleur donc inadaptés pour certains déficients visuels, et d'autre part non compréhensibles par des déficients intellectuels.

Dans le domaine du logement collectif ou de la maison individuelle pour la location ou la vente, l'exigence minimale n'est plus que le logement soit adaptable après travaux au cas où le handicap survient, mais que l'unité de vie (chambre, cuisine, salle d'eau et toilettes) soit d'emblée adaptée en terme d'espaces, de façon à ce qu'une personne non handicapée puisse toujours recevoir une personne handicapée, les autres espaces du logement devant aussi être accessibles par des portes suffisamment larges : c'est un changement de logique de conception très important.

**Dans l'immédiat, quelle est l'évolution technique la plus urgente à vos yeux ?**

En termes de réponse aux besoins des personnes déficientes visuelles, il me semble qu'elle se situe dans les escaliers... Jusque-là, l'exigence réglementaire était que chaque nez de marche soit visible ; désormais l'ensemble de chaque volée de marches doit être repérable, donc et en particulier la première et la dernière contremarche. Les



maines courantes sont également un des éléments qui donnent des informations sur l'escalier aux personnes aveugles, et qui pour cela doivent être continues dans les paliers intermédiaires et dépasser horizontalement à chaque niveau ou étage. De même, il est fondamental d'intégrer dès la conception des cheminements le guidage au sol contrasté en

relief et en couleurs.

En complément de l'aspect technique, c'est une véritable évolution culturelle qui doit permettre de déclencher des changements dans les comportements de chacun : maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et maîtrise d'exécution. Les nouvelles exigences de la loi correspondent à un “outil minimal” pour progresser et obtenir une qualité d'usage que chacun est en droit d'attendre.

**Sur quels nouveaux outils peuvent compter les architectes ?**

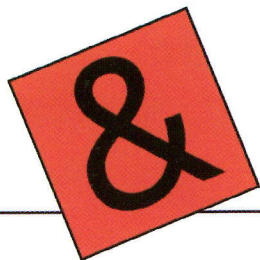
Pour aider les professionnels à maîtriser ces évolutions, l'Observatoire de l'accessibilité du département du Puy-de-Dôme<sup>(1)</sup> envisage la parution de plusieurs guides de l'accessibilité : Guides pour les ERP, pour les maisons individuelles neuves, puis pour le logement collectif, en espérant qu'ils seront des outils pratiques notamment avec leurs fiches pédagogiques, ainsi que la possibilité de téléchargement par fiches sur le site de la DDE 63. Je dois dire que personnellement, je tire mon chapeau aux maîtres d'œuvre pour leur capacité à synthétiser toutes ces données dans les projets.

(1) Il réunit la DDE 63, l'Ordre des architectes d'Auvergne et les associations de personnes handicapées.

**Le Conseil régional de l'Ordre des architectes a d'ores et déjà mis en place, avec le pôle de formation continue Massif central, une session de formation sur le thème de l'accessibilité. D'autres vont être programmées prochainement ; les professionnels intéressés peuvent se pré-inscrire auprès du secrétariat de l'Ordre (tél. 04 73 93 17 84).**



# ARCHITECTURE & CULTURE



MAISON DE L'ARCHITECTURE  
EN AUVERGNE

## Une maison de l'architecture EN AUVERGNE

Tout le monde s'accorde à dire que l'architecture est une composante majeure de notre société. Ecrivains, philosophes, architectes le rappellent dans leurs écrits, quelle que soit l'époque. Exemples : Alain affirme qu'«une des lois fondamentales de l'architecture serait de rendre la grandeur sensible» et Guy de Maupassant estime que «l'architecture, le plus incompris et le plus oublié des arts aujourd'hui, en est peut-être le plus mystérieux et le plus nourri d'idées.» Dans le numéro 315 d'Architecture d'Aujourd'hui, Alvar Aalto assure : «Rien de vieux ne ressuscite jamais vraiment, mais cela ne disparaît jamais tout à fait non plus. Et toute chose qui a été un jour émerge dans une forme nouvelle.» Tandis que Le Corbusier rappelle que «la preuve première d'existence est d'occuper l'espace.»

De belles formules, certes rassurantes, mais qui ne sont pas assez prises en compte aujourd'hui. «Nous observons un déficit sérieux d'information auprès des élus, du public, des écoles...», reconnaît Christian Caignol, architecte à Clermont, membre du bureau de l'Ordre et président de la nouvelle association «Architecture & Culture» (1), qui a rejoint le réseau national des Maisons de l'architecture, depuis le 8 janvier dernier (2). «Or, ajoute-t-il, l'architecture représente un véritable enjeu de société, alors qu'elle reste le parent pauvre de la culture.»

Lancées en 2004, à la suite du séminaire «Communiquer l'architecture», les Maisons de l'architecture veulent développer l'information, la communication et les échanges. Que ce soit par des expositions, des débats, des visites, des actions pédagogiques, des voyages, des ateliers, la création de prix d'architecture..., ces associations affichent toutes une volonté de proximité avec «l'utilisateur d'architecture et de la ville».

**Indépendante du Conseil régional de l'Ordre, l'association locale défend trois grandes idées, qui figurent dans les statuts : communiquer une image positive de l'architecture, mobiliser l'intérêt et le goût du public pour son architecture quotidienne et son environnement, s'efforcer, enfin, de faire de l'architecture une culture accessible à tous.** Au même titre que la revue *Auvergne Architectures*, elle compte défendre le rôle des architectes, en rappelant les enjeux et attirer, voire mobiliser, la profession pour «promouvoir l'architecture sous toutes ses formes» et amener aussi tous ceux qui gravitent autour (directions de l'Équipement, des Affaires culturelles, école d'architecture, universitaires, CAUE, entreprises...) à s'intéresser au mouvement.



(1) Outre Christian Caignol, le conseil d'administration est composé de Frédéric Bouesnard, Bernard Courant, Dominique Gendre, Roland Ondet et Sylvie Soulas-Perrot.

(2) Le réseau des maisons de l'architecture, plus de trente à ce jour, reçoit le soutien de l'Ordre des architectes et du ministère de la Culture, 9 rue Borromée, 75015 Paris Tél. 01 56 58 67 29 Fax 01 56 58 67 01 [www.ma-lereseau.org](http://www.ma-lereseau.org) [contact@ma-lereseau.org](mailto:contact@ma-lereseau.org)

Il faut se procurer le guide qui reprend toutes les actions de chaque maison de l'architecture.

Association à but non lucratif, régie selon la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

## OUI, je soutiens l'association "Architecture & Culture, maison de l'Architecture en Auvergne"

Bulletin d'adhésion pour l'année 2008 à retourner à :

**Architecture & Culture**  
Maison de l'Architecture en Auvergne  
40 boulevard Charles de Gaulle  
63000 CLERMONT-FERRAND

Nom .....

Prénom .....

Profession .....

Société .....

Adresse .....

Code postal .....

Ville .....

Téléphone .....

Fax .....

Portable .....

Courriel .....

☐ Adhère à l'association «Architecture & Culture, maison de l'Architecture en Auvergne»

☐ Membre..... 40 € \*

☐ Agence/société/institution..... 400 € \*

☐ Membre bienfaiteur ..... € \*

☐ Étudiant/demandeur d'emploi ..... 10 € \*

Les étudiants et les demandeurs d'emploi doivent joindre un justificatif.

Règlement par chèque à l'ordre de l'**Association Architecture & Culture**

Règlement par virement bancaire à :  
Crédit Agricole - Clermont Salins  
16806 00100 66035924966 75

☐ Souhaite recevoir un reçu



\* TVA à 19,60 %



**Jean-Marc Béraud**

nous a quittés  
bien avant l'heure...  
Il nous avait montré  
tant de maîtrise  
et de précision.  
Le meneur contestataire  
des dernières années  
de la Halle aux blés  
était devenu le maître  
d'œuvre respecté  
des entreprises  
et maîtres d'ouvrage.  
Le bérêt et la pipe  
avaient cédé la place,  
mais la silhouette  
et l'esprit humaniste  
étaient bien les mêmes ;  
un peu voûtée,  
un peu meurtri  
ou résigné, mais prêt  
à s'impliquer dans  
des programmes  
aux allures sociales.  
Il n'était pas dupe  
mais espérait toujours  
que la conception  
et la construction  
de l'habitat et du cadre  
de vie redeviennent  
l'affaire des habitants.  
Architecte par défaut...  
Il avait thésé pour  
son diplôme sur  
"l'implication sociale  
des technologies  
douces", les prémices  
du développement  
durable ;  
avant l'heure déjà...

La valeur du point  
(un salaire de rien  
selon Archifax) est fixée,  
depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008,  
à 6,60 €, pour l'ensemble  
des départements  
de la région.

# Lettre ouverte

## de l'Ordre des Architectes à Monsieur le Préfet de la région Auvergne

Monsieur le Préfet,

Comme dans d'autres professions, il appartient à nos chambres régionale et nationale de discipline ordinaire de sanctionner les erreurs et les fautes commises par certains architectes dans leur exercice professionnel :

**Les signatures de complaisance**, apposées au bas de projets conçus par d'autres, font partie de ces fautes. Il convient de bien en comprendre les causes, non pour les absoudre, mais au contraire pour les punir avec une juste mesure. D'expérience, nous savons que dans de trop nombreux cas, ces actes sont commis dans un contexte de paupérisation et, pour tout dire, de faiblesse des professionnels concernés, qui ne mesurent pas vraiment l'importance de leurs actes. Ainsi, en acceptant de procéder à ces pratiques moyennant des sommes évidemment bien inférieures à la rémunération normale d'un maître d'œuvre, ils négligent de contracter les assurances nécessaires : leur montant étant évalué en proportion de celui des travaux, les primes d'assurance deviennent bien sûr inabornables... Pourtant, en cas de difficulté ultérieure, l'architecte signataire se verra mis devant sa "responsabilité"...

De façon quasi systématique, les architectes concernés par ces pratiques agissent ainsi, en espérant l'obtention de commandes ultérieures. Ce n'est évidemment pas une excuse valable, et le Conseil régional de l'Ordre des Architectes a décidé à plusieurs reprises de poursuivre les professionnels en cause devant la juridiction disciplinaire, qui prononce dans de tels cas, des blâmes, des avertissements, voire des mesures de suspension : ainsi sont réprimés ceux qui ont cédé à la tentation.

**Mais les tentateurs ne partagent-ils pas la responsabilité de la faute ?** Nous souhaitons vivement ne pas être, en tant qu'Ordre professionnel, le seul "gendarme" de ces situations : dans les cas où ces tentateurs sont des collectivités publiques, elles sont tout aussi bien informées que les membres de notre profession de l'illégalité et des conséquences de tels actes, et il nous semble qu'elles doivent elles aussi être sanctionnées de leurs incitations à les commettre.

C'est la raison pour laquelle l'Ordre des Architectes souhaite appeler solennellement l'attention du représentant de l'Etat dans la région, pour lui demander d'intervenir auprès des collectivités locales, les autres personnes publiques d'Auvergne, ainsi qu'auprès des services instructeurs des DDE, pour que tous les acteurs publics amenés à instruire ou à délivrer des autorisations d'urbanisme soient vigilants sur la qualité des personnes signataires des demandes de permis de construire.

**Il va de soi que la vigilance à laquelle l'Ordre des Architectes appelle les responsables publics doit porter également sur les autres sujets sensibles pour l'intérêt public** que sont :

l'exécution des décisions de suspension et de radiation des professionnels continuant à exercer illégalement la profession d'architecte au profit de maîtres d'ouvrage privés comme publics, ou encore la question des offres anormalement basses auxquelles incite bien souvent la commande publique, lorsque celle-ci privilégie le prix à court terme de la prestation à la qualité architecturale et au coût de revient à plus long terme.

**Sylvie Soulas-Perrot**

Présidente du Conseil régional Auvergne de l'Ordre des Architectes.  
25 avril 2008.



BUREAU D'ETUDES  
THERMIQUE ET GRANDE CUISINE



■ ALGOTHERM INGENIERIE ■

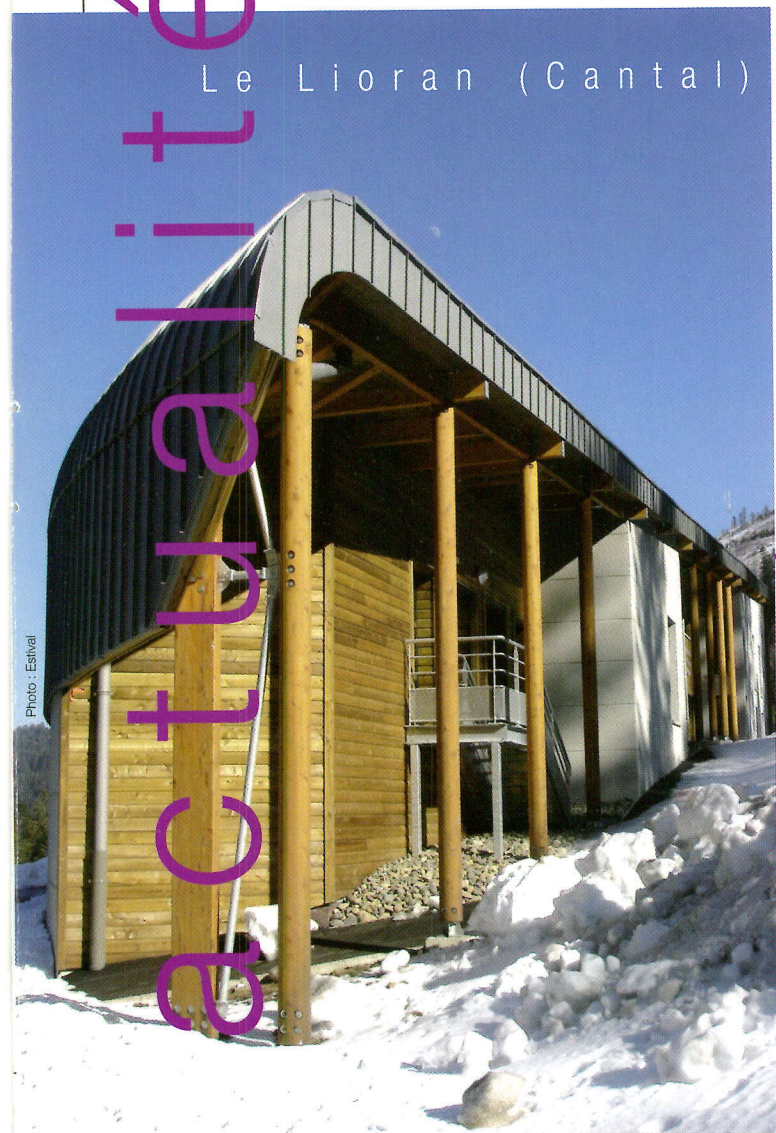
53, rue des Sauzes ■ 63170 Aubière ■ Tél : 04 73 98 51 27 ■ Fax : 04 73 98 51 12  
■ e-mail : algotharm@algotharm-ing.fr



**Société d'Economie  
et d'Expertise  
de la Construction**

60, rue Bonnabaud - 63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél. 04 73 34 29 29 - Fax 04 73 34 96 66  
E.mail : seec@wanadoo.fr  
1, rue Chollet - 03200 VICHY  
Tél. 04 70 96 13 78  
1, bis impasse des Môles - 15200 MAURIAC  
Tél. 04 71 67 34 93





## C



Mauriac

## Un centre aquatique



**L**a nouvelle piscine couverte de Mauriac (Cantal) sera réalisée par l'agence DMT Architectes. L'emprise du bassin découvert existant sera conservée, les concepteurs proposant de remanier la disposition des différents volumes : vestiaires, locaux techniques, hall d'accueil installé au nord et en haut d'une parcelle à déclivité assez forte, sous une charpente bois et une toiture zinc, pour 2 340 m<sup>2</sup> de surface utile. Le parti consiste à "enterrer" une galerie technique autour des bassins (425 m<sup>2</sup> au total), et à ouvrir en grand le volume de la piscine au sud, en direction du plateau sportif voisin et d'un horizon naturel, avec une transparence complète des volumes depuis le parvis d'entrée. Les aménagements extérieurs seront traités en béton désactivé, notamment une plage de 200 m<sup>2</sup> ; un espace de mise en forme est prévu en phase ultérieure. L'ouvrage, qui viendra en complément d'une autre piscine plus "ludique" dans l'agglomération, doit être livré en 2010.

### Architectes :

Agence DMT : Durand, Ménard et Thibault (Paris, 75 et Nantes, 44) ; architecte d'opération : SCP Estival Architecture (Aurillac, 15)

### Maître d'ouvrage :

Communauté de communes du pays de Mauriac

### AMO :

Somival (Clermont-Ferrand, 63)

### BET :

Iosis-OTH Rhône-Alpes (69) , SERDB acousticien (Saint-Sébastien-sur-Loire, 44)

### Bureau de contrôle :

VÉRITAS

### Coût des travaux :

3,3 millions € HT

Vichy

**P**ar petites touches, Vichy peaufine son image de "ville-parc". L'ouverture récente de la nouvelle promenade sur les quais s'inscrit dans cette logique environnementale de la protection des richesses et de la mise en valeur du lac d'Allier. Entre la Rotonde et le stade Darragon, 700 mètres de quais, jusqu'ici envahis par le trafic routier, ont ainsi été transformés en esplanade arborée. La deuxième phase, prévue jusqu'au pont de l'Europe, doit être engagée cette année. L'espace a changé radicalement. A terme, l'esplanade va participer à la "création d'un nouveau quartier contemporain et vivant, dans le prolongement du centre ville." Les trois nouvelles voies arborées sont déjà adoptées par les promeneurs. Ils ont découvert une longue promenade en balata, un bois du Brésil, douce au pas et au regard, entrecoupée d'une cinquantaine de bancs en bois installés face au lac, puis un ruban de béton clair, destiné aux cyclistes. Ici et là, les passages piétons, toujours traités en bois, débouchent à l'aplomb des belvédères au-dessus de l'Allier.

## Une balade

Pour habiller l'ensemble, il a fallu 4 000 mètres carrés de bois, qui ne devrait demander aucun entretien, assure l'architecte. Il sera appelé à griser sous l'effet de la lumière. Le ton s'approchera alors de celui des galets, qui séparent ce premier espace et le "parc". *"Le choix des matériaux, rappelle le maître d'œuvre, a été dicté par un objectif : la promenade devait s'intégrer au site naturel, au paysage et aux caractéristiques de la rivière. L'esplanade se compose comme un large jardin réinterprétant le vocabulaire des berges de l'Allier. La composition devient une allégorie de ce qu'on aurait trouvé si la rivière s'était retirée."*

Ici, des arbres, les plus majestueux, et quelques cerisiers ont été conservés. Là, d'autres essences ont été plantées : le pin sylvestre mais aussi le pin Napoléon, en clin d'œil au grand frère qui trône dans les parcs de Vichy. Un soin particulier a

Clermont-Ferrand

## SITE DE L'HÔTEL-DIEU :

**Il ne reste plus que vingt petits mois pour imaginer l'avenir du site de l'Hôtel-Dieu, une enclave de cinq hectares au cœur de la ville. Dans le cadre du concours d'idées European, deux projets ont été sélectionnés.**

**T**el qu'il se présente, le dossier de l'Hôtel-Dieu ne verse pas dans la facilité. Un site rare : cinq hectares au centre d'une ville, des contraintes spécifiques liées à la présence de bâtiments classés. C'est sans doute ce qui a séduit les vingt équipes de jeunes architectes qui sont venues sur place au printemps 2007 avant de plancher sur un projet, dans le cadre du concours European (1). Or, le calendrier se resserre. A la mi-décembre 2009, l'Hôtel-Dieu aura cessé d'être un hôpital à l'issue du déménagement programmé pour le personnel et les patients vers le Nouvel hôpital d'Estaing.

D'ici là, la Ville devrait avoir choisi un projet pour cette enclave de cinq hectares dévolue à la vie hospitalière depuis 1773. Nul ne sait encore vraiment sous quelle forme cet îlot sera rendu à la vie clermontoise. Mais tout le monde admet qu'il sera nécessaire de trouver un terrain d'entente entre plusieurs critères, qui peuvent paraître difficilement conciliables



**Le projet de l'architecte anglaise Alessandra Swiny entourée de dix architectes chypriotes.**

(1) Le concours d'idées European s'adresse chaque année à tous les architectes de l'espace européen, âgés de moins de 40 ans. Deux cents équipes ont présenté un projet pour un des six sites retenus dans l'Hexagone, dont Clermont. Au total, pour les 22 pays européens, 1.753 équipes ont participé à la 9<sup>e</sup> édition, autour de 73 sites.

au premier abord : le paysage, la densité, le patrimoine, l'espace public... Faudra-t-il, par exemple, respecter à la lettre le patrimoine ou composer avec lui ? Quels seront les futurs propriétaires ? Quelle place accordera-t-on aux logements, aux commerces aux équipements publics ?



été porté aux végétaux, qui habillent cette longue promenade, le chêne à "feuilles de bambou" ou de "saule", l'érable du fleuve Amour ou encore le magnolia à grandes fleurs, bien connu des Vichyssois. Mais il faudra laisser au gazon le temps de pousser et à la végétation le cycle d'une année pour livrer tout son attrait.

### Nouveau lancement pour la Rotonde du Lac

Au même endroit, la Rotonde du Lac doit être aussi entièrement renovée. Construit au début des années soixante, cet édifice emblématique de Vichy, "posé" sur le plan d'eau, proche des parcs et du centre ville, ouvrira à nouveau ses portes à partir de l'automne 2008. Les travaux vont donner une

image plus contemporaine du bâtiment. Son aspect minéral laissera place à une architecture plus chaude où le bois jouera une grande place, venant dialoguer avec les matériaux choisis pour l'esplanade. Pour Philippe Déro, l'architecte, "l'établissement deviendra le point d'orgue du lac d'Allier, participant à la réécriture du quartier en synergie avec les aménagements de l'esplanade."

Toute cette rénovation a été pensée autour de l'utilisation d'énergies renouvelables, produites notamment par des panneaux solaires disposés en brise soleil au dernier niveau. Le changement des baies vitrées doit aussi concourir à améliorer l'isolation. Les transformations, prévues à l'intérieur, sur une surface totale de 1 200 mètres carrés, permettront

également de réduire la consommation d'énergie, grâce au cloisonnement des espaces, desservis par un ascenseur.

"Cela correspond à mon projet", souligne Vincent Thiessé, le nouvel exploitant, formé par les plus grands (Joël Robuchon, Marc Veyrat et Gérard Vié) et sélectionné parmi neuf candidats, qui va créer deux styles de restauration différents – un restaurant gastronomique de 60 couverts et une brasserie pouvant accueillir jusqu'à 225 couverts – et proposer des salons en location, pour l'organisation de réceptions et d'animations.

### L'esplanade du lac d'Allier

**Architecte :** Axe (Saône, 69)

**Paysagiste :** Carlos Goncalves

**Maître d'ouvrage :** Ville de Vichy

**Coût des travaux :** 5 millions € HT

### Réhabilitation de la Rotonde du Lac

**Architecte :** Les Indiens Blancs : Philippe Déro (Vichy, 03)

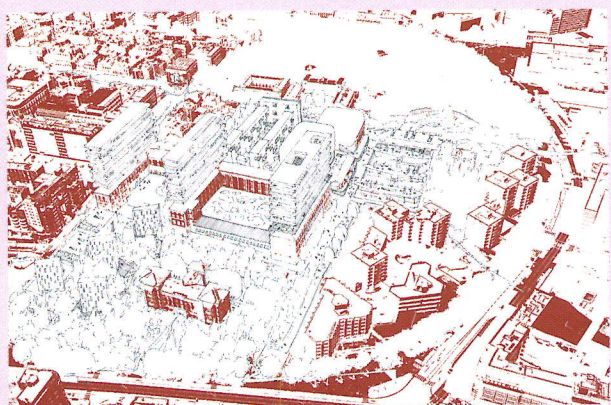
**Maître d'ouvrage :** Ville de Vichy

**Budget prévisionnel :** 1,5 million € HT

# en bord d'Allier



## LES GRANDES MANŒUVRES



Le projet de Guillaume Ramillien, un jeune architecte parisien.

### Une interprétation réalisable

Les demandes affluent. Dernière en date, celle du Conseil général. Mais on prévoit aussi de loger dans ce périmètre la Scène nationale et l'Auditorium, tout en gardant un certain nombre de bâtiments. Autant dire que les deux jeunes équipes retenues par le jury, le 18 jan-

vier dernier, et classées exceptionnellement ex-aequo, "ont rendu surtout des principes d'aménagement, qui peuvent ensuite évoluer en fonction de nouveaux éléments", prévient Rachid Kander, de l'Agence d'urbanisme de Clermont-Ferrand. La réflexion se poursuit. Et personne ne sait encore comment les projets seront remaniés ou si l'un d'entre eux sera retenu définitivement. Pour la Ville de Clermont, c'est une aide précieuse pour prendre des décisions, mais elle reste maître du jeu."

Baptisé "Patrimoine, paysage et densité", le projet du jeune architecte parisien de 25 ans, Guillaume Ramillien, est sans aucun doute le plus surprenant et le plus futuriste. Il imagine de construire des bâtiments modernes au-dessus de ceux de l'Hôtel-Dieu ! La superposition du moderne et de l'ancien permet, entre autres, de créer un vaste espace vert autour des bâtiments. Le second projet proposé par une architecte anglaise, Alessandra Swiny, entou-

rée de dix architectes chypriotes, se distingue du précédent en prévoyant le principe d'une grande dalle sous laquelle seraient regroupés les principaux équipements.

Autour des bâtiments classés, et une fois le site débarrassé des édifices sans intérêt architectural, la priorité est ainsi donnée à un jardin intérieur au niveau de la polyclinique, dans le prolongement du jardin Lecoq. Le projet obéit également aux lois du développement durable : panneaux solaires, faîtières vitrées pour la climatisation des espaces intérieurs, bassins extérieurs... Même s'ils surprennent, les deux projets ne sont pas des exercices de style. La Ville de Clermont avait souhaité des dossiers réalistes "qui décoiffent". Il lui reste encore quelques mois pour en faire une interprétation réalisable pour 2010, afin que le site ne reste pas inoccupé, au départ de l'Hôtel-Dieu.



# Création d'un archipel culturel

P our cet équipement culturel de proximité, programmé par Clermont Communauté, les architectes ont orienté les salles de danse et de spectacle sur le panorama du plateau de Gergovie et la chaîne des puys. L'école de musique et le hall d'accueil donnant sur le centre de la commune. "Le site devient un promontoire et Gergovie la ligne de mire, écrivent-ils, une ligne abstraite tracée entre le monument sur le plateau, ce lieu de mémoire, et le mur formant l'entrée de l'équipement. Le plan s'ouvre un peu comme un éventail ou un cône de vision pour laisser deviner une vue sur le paysage et le mémorial."

Ils comparent le dispositif à un archipel composé de plusieurs espaces amarrés à un socle. Cette image rappelle la fragmentation du programme pour répondre à la diversité des pratiques culturelles et artistiques, enseignées ou présentées dans ce centre. L'école de mu-

sique regarde le Cendre, l'espace consacré à la danse se projette dans le paysage et la salle de spectacle est davantage rattachée au bourg, en étant située le long de la rue des Mûriers, transformée en allée pour la promenade et le stationnement.

Au cœur de l'archipel, le patio, accessible uniquement depuis l'équipement, devient un espace de distribution réservé aux utilisateurs. Il permet de desservir, par un auvent clos, l'école de musique, les salles destinées à la danse et au théâtre. Dans le bâtiment, qui doit être livré à l'automne 2009, les architectes ont créé de larges ouvertures en verre et donné la préférence au bois pour le bardage, habillant certaines façades de chevrons de longueurs inégales, qui recouvrent les murs en béton. L'ensemble représente une surface hors œuvre nette de 1 066 mètres carrés.

## Architectes :

David Marcollon  
et Philippe Thuillier (63)

## Maître d'ouvrage :

Clermont Communauté

## Bet structure béton :

Betmi

## Bet fluides :

Auvergne Energie Solutions

## Bet structure bois :

Sylva Conseil

## Coût estimatif :

1 437 000 € HT (Phase APD)

## Les cinq cabinets en lice pour la future école d'architecture de Clermont

Antonio Stinco (Paris), Poitevin/Reynaud (Marseille), Xavier Fabre/Vincent Speller/Christian Laporte (Clermont-Ferrand), Pierre du Besset/Dominique Lyon (Paris) et Dussapin/Leclercq (Paris) doivent rendre leur projet courant avril, le lauréat étant désigné en mai. Le projet prévoit l'installation de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand dans les locaux de l'hôpital Sabourin, un ancien sanatorium construit dans les années trente et protégé au titre des monuments historiques en raison de son caractère exceptionnel (1). Le coût de l'investissement s'élève à 25 millions d'euros, financés à hauteur de 20 millions d'euros par le ministère de la Culture et de la Communication, propriétaire du bâtiment. En définitive, les équipes locales d'architectes sont peu représentées. Il en est de même pour la constitution du jury dans lequel l'école d'architecture ne devient qu'auditeur libre et le conseil régional de l'ordre simplement oublié !

(1) Se reporter au dossier sorti dans le numéro 20, mars 1999, d'Auvergne Architectures.

## UN STAND POUR AUVERGNE PROMOBOIS

# L'école d'archi dans le coup



Les lauréats du premier prix.

P our la conception de son nouveau stand, destiné à être utilisé lors des différentes manifestations auxquelles Auvergne Promobois participe, l'Association interprofessionnelle de la filière Bois a lancé un concours auprès des élèves de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand. A travers ce stand et ce concours, Auvergne Promobois insiste sur "le nécessaire regroupement de tous les acteurs de la filière forêt-bois en Auvergne." Il est prévu d'ailleurs que le stand soit non seulement en bois, sauf pour les pièces d'assemblage, mais qu'un maximum d'essences de la région devra être mis en valeur, provenant d'une forêt gérée durablement. La fabrication du stand sera confiée au lycée du bâtiment de Volvic.

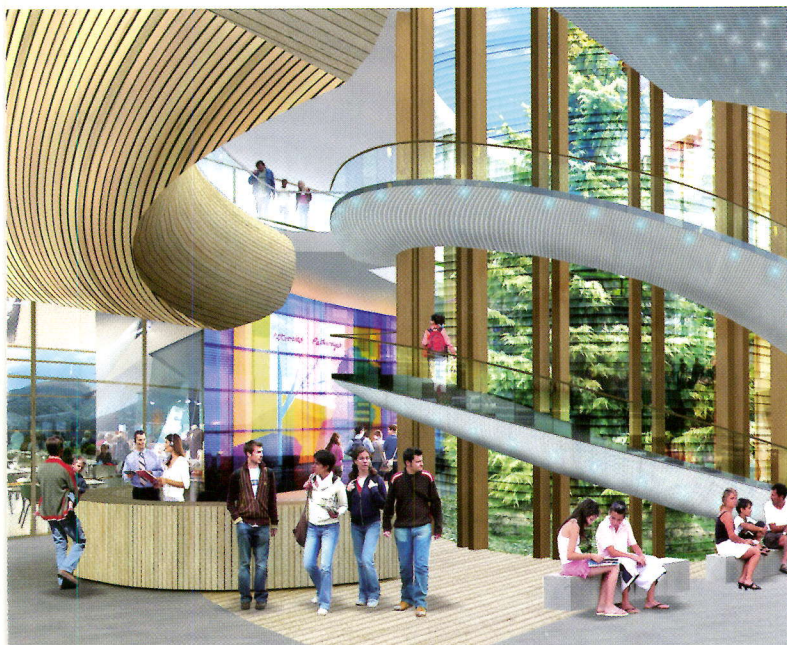
## Les lauréats :

- 1<sup>er</sup> prix : 2 000 € pour le projet et 3 000 € à l'issue de la conception  
Léo Charrière et Gauthier Terrisse
- 2<sup>e</sup> prix : 1 500 €  
Jean-Charles Vellot et Vincent Verner
- 3<sup>e</sup> prix : 1 000 €  
Alban Garachon et Romain Chassaing



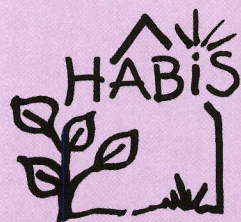
# Le train revient sur les pentes du puy de Dôme

**Q**uatre-vingt-deux ans après que le dernier train eut desservi le sommet du puy de Dôme, le Conseil général a décidé de remettre sur les rails une liaison, qui empêchera les véhicules de monter jusqu'au sommet. Confié à la société SNC-Lavalin, le projet s'appuie entre autres sur trois agences : l'Atelier du paysage pour l'environnement, le cabinet MBD Design, spécialisé dans l'esthétique des trains, et les architectes Douat, Harland et Associés (DHA), pour la conception des deux gares.



Construite au pied du volcan, la gare de départ sera paysagère et quasiment invisible depuis la route actuelle. Dans leur projet, les architectes utilisent surtout le bois, la pierre et le verre. On accède au bâtiment par un large auvent. Au centre, un grand escalier hélicoïdal rappelle symboliquement le cheminement jusqu'au sommet du puy de Dôme. Un espace est prévu notamment pour la restauration et une salle réservée aux expositions avec des bornes interactives.

Au sommet, le train entre dans la montagne, s'enfonce dans le volcan. Car la gare est enterrée et recouverte de végétation, à l'exception d'une immense verrière pour une vue imprenable sur la chaîne des Puys, quelque soit le temps. Le train à crémaillère permettra l'accès au sommet du puy de Dôme à l'été 2012. L'investissement global est estimé aujourd'hui à 76 millions d'euros.



## Les 4<sup>e</sup> Rencontres de la construction saine Habis

auront lieu du 12 au 14 juin 2008 à Pontaumur (Puy-de-Dôme).

Aujourd'hui, la bio-construction intéresse aussi bien les particuliers que les élus,

les architectes que les artisans.

Au programme de ces journées, ateliers, démonstrations et conférences doivent faire le point sur "ce nouvel art de construire plus respectueux de l'homme et de son environnement."

**Informations :** Habis, 63380 Laschamps-Landogney  
Tél. 04 73 79 90 06 - association@habis.fr

## Riom, trésors cachés

livres

**L**es ouvrages de l'historien de l'art clermontois Pascal Piéra ont déjà exploré de nombreux thèmes architecturaux – notamment les œuvres d'Attiret au XVIII<sup>e</sup> à Riom et celles de Louis Jarrier à Clermont au début du XX<sup>e</sup>. Il est revenu dans la cité riomoise, accompagné cette fois de Paul Lutz, le photographe clermontois dont le dernier livre, en 2001, était consacré à une découverte de Copenhague. Et ce "Riom, ville d'art, d'histoire et de secrets" est aussi une découverte, au point de nous faire parfois regretter la brièveté de certains commentaires, tant il offre au regard de merveilles peu connues, y compris aux yeux des Riomois eux-mêmes. En effet, si la Maison des consuls ou le Palais de justice leur sont évidemment familiers, ce n'est pas le cas de demeures privées comme le pavillon Dumesnil, et moins encore des parquets magnifiques, des trumeaux peints et des jardins cachés derrière les murs de ces dernières. L'ouvrage aurait peut-être gagné à ce que s'y intercalent plus fréquemment quelques photos "habitées", plus vivantes, mais la toute dernière page y ajoute in extremis un clin d'œil et un soupçon de fraîcheur.



*Riom, ville d'art, d'histoire et de secrets*, photographies de Paul Lutz, textes de Pascal Piéra, éditions Créer, à Brioude, 143 pages, 35 €.



La MAF soutient Raymond Depardon dans son projet d'état des lieux photographique de la France.

La MAF et sa filiale EUROMAF assurent la responsabilité professionnelle de 25 000 concepteurs du bâtiment - architectes, ingénieurs-conseil et bureaux d'étude, économistes de la construction, paysagistes et architectes d'intérieur.

Informations, conseils et témoignages  
**www.maf.fr**

> Mutuelle des Architectes Français assurances  
Entreprise régie par le code des assurances - société d'assurance mutuelle à cotisations variables  
9, rue des L'Anciens Hommes - 75783 - Paris Cedex 16 - Tél. 01 53 70 30 00 - <http://www.maf.fr>

**MAF**





1

La ZAC

Façades Est  
des quatre plots  
dessinés par l'agence  
Soulas-Jourde.

# Naissance

**Près de 300 logements, un centre commercial,  
un établissement pour personnes âgées :  
à l'échelle d'une commune de 5 700 habitants,  
la création de ce nouveau quartier est un enjeu majeur  
sur le plan urbain, mais aussi social et environnemental,  
auquel collaborent à divers titres huit agences d'architectes  
et urbanistes de l'agglomération clermontoise.**

un total d'une centaine de logements collectifs ou individuels.

## Densification "retenue"

L'agence Bautier-Ranoux, avec le paysagiste Emmanuel Brunner et le bureau d'études Geoval, s'est vu confier la conception globale de l'aménagement et la mise au point de la charte paysagère. *"La 'gestation' a duré trois ou quatre ans, mais ce fut d'abord un travail étroit avec les élus,"* dit Gérard Ranoux, *"pour fixer les grands principes et les objectifs environnementaux. Le projet de la commune était très clair quant à la mixité des typologies de logement, à la création d'équipements collectifs, et particulièrement sur le fait que le logement social devait être présent sur chacun des îlots d'aménagement."* Le parti urbanistique a été, autant que possible, *"que le site dicte l'aménagement, tant pour le paysage que pour le bâti : sa géographie est très forte, nous avons donc cherché à 'continuer' l'existant par la création, à compléter le paysage par l'aménagement. Ainsi la zone verte correspond à un thalweg, et les zones d'habitat se posent sur des terrasses basaltiques où l'on réutilisera les anciens aménagements et leur potentiel de pierriers."*

*"L'étude a conduit à une densification 'retenue',* explique Cécile Jacquet, responsable du pôle Etudes et aménagement à l'Ophis, *"plus forte dans les zones du paysage les moins visibles."* Au préalable avait eu lieu un recensement précis des essences végétales, soigneusement conservées, parfois éclaircies, notamment sur d'anciens vergers, des bois de châtaigniers et de bouleaux. L'hydrographie fut également étudiée avec attention pour déterminer l'emplacement de trois bassins de rétention.

## Encadrer et inciter...

Respect de la nature existante, économie du foncier et bonnes performances énergétiques : aux grandes perspectives environnementales,



Entrez  
dans la ZAC...

**D**oté d'une très belle vue plongeant à l'est sur Clermont-Ferrand et la plaine de Limagne, le vaste balcon de Boisvallon, situé entre Boisséjour et Gravenoire, se répartira pour une moitié de ses 18 hectares en constructions et aménagements divers, regroupés en "poches" de densification, et pour l'autre en espaces naturels pré-

servés. Classée zone pilote de l'habitat par Clermont Communauté, l'opération qui suit une démarche HQE a démarré voilà une dizaine d'années avec les premières études, la Ville de Ceyrat ayant confié à l'OPAC, devenu Ophis du Puy-de-Dôme, la responsabilité du foncier et de l'aménagement – la DUP et les acquisitions foncières datent de

2002. L'Ophis et sa filiale Clerdôme sont également constructeurs, sur quatre sites de la ZAC, d'environ 120 logements dont une centaine de logements sociaux (collectifs et individuels groupés, parfois en accession à la propriété), et proposent à bâtir 64 lots individuels de tailles variables. Les autres constructeurs sont des promoteurs privés, pour



## Aux quatre coins de la ZAC

Associées pour ce concours, les agences Foury-Roul et Mouraire-Ressouche, avec l'agence Des Paysages, ont surtout travaillé, pour la première sur les sites du Puy, à l'ouest de la ZAC, et de Champ-Midi, au nord, et pour la seconde sur les sites du Chire (est) et de la Carrière (sud).

# d'un quartier "durable"

de Boisvallon, à Ceyrat (Puy-de-Dôme)

marquées au coin du bon sens, correspondent des cahiers des charges assez poussés avec lesquels travaillent sept agences d'architectes. Le choix des essences végétales, l'insertion paysagère et bien sûr le positionnement du bâti, la gestion des eaux de pluie et la végétalisation des toitures, les choix de matériaux et de teintes, l'énergie solaire, et pour les logements individuels le compostage des déchets organiques : sur tous ces points et d'autres encore, l'Ophis a beaucoup encadré, mais aussi incité, en particulier au recours systématique aux architectes, en organisant lui-même un concours de promoteurs et d'architectes, dans l'objectif de pousser les maîtres d'ouvrage à marier une certaine qualité architecturale avec des solutions techniques innovantes. Pour ce qui concerne ses propres programmes de construction, l'Ophis lui-même a accepté de procéder, au-delà du concours de maîtrise d'œuvre, à des modifications de la voirie et même de l'implantation de certains logements, notamment pour dégager l'espace d'une place publique – preuve de l'avantage,

selon Cécile Jacquet, de la "double casquette aménageur-construteur". Les futurs acquéreurs de lots individuels se verront également dispenser une sensibilisation à ces questions. Pour Gérard Ranoux, "il faut beaucoup cadrer : les volumes, l'implantation, la densité, tout en offrant de la souplesse... Il n'est pas habituel d'arriver à concilier à ce point la volonté globale d'un habitat intermédiaire, en individuel ou petit collectif, avec les différents projets architecturaux."

L'ancienne trame des sentiers et chemins, dans cette zone vouée depuis longtemps à la promenade, a fait l'objet d'un soin particulier ; elle complètera, en version piétonne, la voirie créée autour de l'axe routier de l'avenue de Royat, ou RD 941, qui traverse la zone verte au cœur de la ZAC, un secteur traité en jardin autour d'un bassin de rétention, avec des plantations denses et une aire de jeux pour enfants. Il est contigu, au nord, à une zone réservée pour un futur équipement public. Les premières constructions (voir ci-dessous) devraient être livrées en 2009.

### Aménagement de la ZAC

#### Architectes-urbanistes :

Agence Bautier-Ranoux (Clermont-Ferrand, 63)

#### Maître d'ouvrage :

Ville de Ceyrat, mandataire : Ophis du Puy-de-Dôme

#### Paysagiste pour l'étude d'impact :

Claude Chazelle (Clermont-Ferrand, 63)

#### Paysagiste pour l'aménagement :

Emmanuel Brunner (Clermont-Ferrand, 63)

#### BET :

Geoval (Issoire, 63)

Horizon cadré sur le centre clermontois.

La Carrière est le site le plus sensible au sens où il marquera fortement l'entrée dans le bourg de Boisséjour. Autour d'une placette publique élargie en esplanade pour créer un effet de belvédère ouvert au paysage et surplombant la route, trois bâtiments collectifs sont disposés en éventail, le premier formant un éperon traversant les plantations en bordure de route. En contrebas, la place trouve son assise sur un mur de soutènement en pierres sèches. Les trois bâtiments en R+3 comprennent 19 logements. Derrière cet éperon et l'esplanade, se déploient les maisons en bande, individualisées par le jeu des volumes, notamment les séjours traversants plus ou moins rehaussés, et par celui des alternances en façade du bois et des autres matériaux. Ces 23 logements vont du T3 au T5.

Relié à la Carrière par un chemin de crête, le site du Puy est aussi desservi par un ancien sentier bordé de murs de pierres et d'arbres, vers lequel se tournent les jardins et les séjours de treize maisons en accession à la propriété, formant un îlot vert alors que les entrées et les garages sont renvoyés à l'arrière des logements. Les architectes ont voulu "cadrer le paysage autour du chemin bucolique", l'horizon offrant une vue sur l'agglomération. Les 13 logements sont pour la plupart des T5 en R+1, l'alternance des volumes, la présence de bois en façade et la typologie en L permettant d'individualiser et de rendre plus intimes les espaces. Intérieurement, les architectes ont beaucoup "tiré" sur les espaces de circulation pour ajouter des mètres carrés aux espaces de vie, volontiers traversants. Huit logements individuels locatifs sont également prévus sur ce site.

### Jusqu'en 2011

Le projet de Champ-Midi, un ensemble de 42 logements collectifs dont 12 en accession, est l'élément pilote de la ZAC en matière de performances énergétiques, lesquelles devraient satisfaire la norme THPE (Très Haute Performance Énergétique) qui doit être inférieure de 20 % par rapport au référentiel de la RT 2005, cela par la combinaison de plusieurs choix : des monomurs en brique

ou béton cellulaire, un tampon thermique avec des toitures végétalisées, une isolation avec un bardage extérieur en bois, des chaudières à micro-condensation... Les 12 logements en accession sont deux "grosses maisons" en R+1, qui forment un volume de transition entre le locatif, assez dense, et les immeubles du promoteur Nexity prévus à l'est du terrain. Les logements disposent d'accès individuels, par les jardins privatifs ou par des escaliers individuels à l'arrière. Ils donnent sur le cœur du site, qui n'est pas traversé par la voirie, comme prévu initialement, mais demeure mi-clairière, mi-prairie... Les logements collectifs sont disposés en trois petits blocs en R+2 et R+3, avec des parkings semi-enterrés dans la pente qui, à l'arrière du site, est traitée en écran paysager anti-bruit, le long de la RD 941.

Enfin, le Chire est sans doute le site le plus contraint de toute la ZAC, très enclavé entre le futur centre commercial, l'EHPAD et les immeubles du promoteur Eiffage. Les architectes ont conçu deux bâtiments en R+2 ouverts en "cône de vue" à l'est, les flancs nord et sud de la parcelle étant fortement boisés pour créer, malgré le voisinage très dense, une certaine intimité pour les occupants de ces 23 logements. Les livraisons de ces quatre programmes, tous soumis à la certification environnementale Qualitel, devraient s'étaler de la fin 2009 à 2011.

#### Architectes :

Agences Mouraire-Ressouche (Riom, 63) et FR architectes Foury-Roul (Clermont-Ferrand, 63)

#### Maître d'ouvrage :

Ophis du Puy-de-Dôme

#### BET :

Des Paysages (paysagistes, Limoges, 87), CS2N (économiste, Clermont-Ferrand, 63), BETMI (structures, Aubière, 63), Algotherm Ingénierie (fluides, Aubière, 63), Echologos Auvergne (acoustique, Aubière, 63)

#### Bureau de contrôle :

SOCOTEC, Clermont-Ferrand, 63 ; OPC : Carpentier, Clermont-Ferrand, 63 ; coordonnateur SPS : FCTARL Debost (Vichy, 03).

#### Coût global des travaux :

10,5 millions d'e HT







Vers Royat

Golf

La ZAC se glisse dans le paysage épargné, retenant ça et là des poches d'eau réemployées. La végétation est préservée, valorisée et même "durabilisée" !

Boisséjour

Cimétière

Tous les lieux collectifs se tournent vers l'est ; les lignes de soutènement du paysage réutilisent les anciens murets.



## Dix-huit maisons sur deux sites

Le projet concerne deux parcelles distinctes, l'une en dessous du cimetière et l'autre plus au nord. La première accueillera cinq logements, la seconde treize, disposés de part et d'autre d'une voie de circulation. La plupart sont groupés par bâtiments de deux logements, excepté

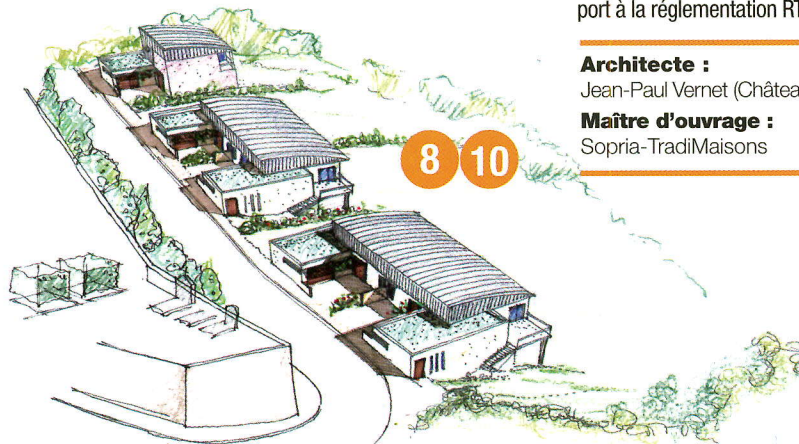
deux isolés et quatre logements mitoyens, avec pour certains la possibilité d'équipements solaires pour l'eau chaude sanitaire, et éventuellement de panneaux photovoltaïques. Les cinq premiers logements visent le label THPE (Très Haute Performance Énergétique, soit - 20 % d'énergie par rapport à la réglementation RT 2005).

### Architecte :

Jean-Paul Vernet (Châteaugay, 63)

### Maître d'ouvrage :

Sopria-TradiMaisons



## Quatre plots végétalisés

Sur la parcelle la plus à l'est de la ZAC, à Champ-Midi, quatre "plots" en R+2 (27 logements) se suivent du nord au sud, fichés dans la pente et avec la vue à l'est. Les trois premiers, plus proches de la route, sont en structure béton avec isolation extérieure, le dernier sur pilotis, avec deux niveaux en structure bois. Les toitures sont végétalisées ou occupées par des panneaux solaires, les eaux de pluie

sont récupérées. Côté ouest, au niveau R+2, six jardins privatifs et une petite esplanade font une suture piétonne avec les "grosses maisons" en accession de l'Ophis.

### Architectes :

Sylvie Soulas et Geneviève Jourde (Ceyrat, 63)

### Maître d'ouvrage :

Nexity Georges V

## Trois villas en gradins

Sur le site du Chire, trois vastes villas disposées en éventail et en gradins dans la pente comportent au total 54 logements, du T2 au T5 (4400 m<sup>2</sup> de surface utile). Tous sont dotés d'un balcon, d'une terrasse ou d'un jardin traités comme un prolongement de l'espace intérieur, très vitré et jouissant d'une double orientation. En façade (enduits, métal et bois en persiennes), l'horizontalité des terrasses, des balcons, des brise-soleil et des attiques s'inscrit dans le paysage de terrasses extérieures et de murets de soutènement. En toiture, les équipe-

### Architectes :

CRR Architectes (Charletty, Rambourdin, Rivoire), Clermont-Ferrand, 63 ; ITF (Coordinateur HQE), Saunier (BET structures) et B. Wolgensinger (paysagiste) co-traitants.

### Maître d'ouvrage :

Eiffage Immobilier Centre-Est

ments techniques sont intégrés : VMC et capteurs solaires pour l'eau chaude sanitaire. Les stationnements sont pour la plupart en sous-sol, et les performances thermiques attendues sont conformes à la RT 2005.

## Une structure pour 80 personnes âgées

L'EHPAD projeté par la société Montages Médicaux-Conseil Clinique (déjà présente dans l'agglomération avec la clinique des Dômes) doit accueillir 80 personnes âgées, dont des malades d'Alzheimer. Sur le site du Chire, l'architecte propose "d'accrocher" un bâtiment de trois ailes reliées par un pôle central, en alternant dans la composition des façades l'ouverture au paysage avec d'autres espaces plus fermés, qui

hébergeront les personnes désorientées. L'effectif de l'EHPAD serait proche de 50 employés.

### Architecte :

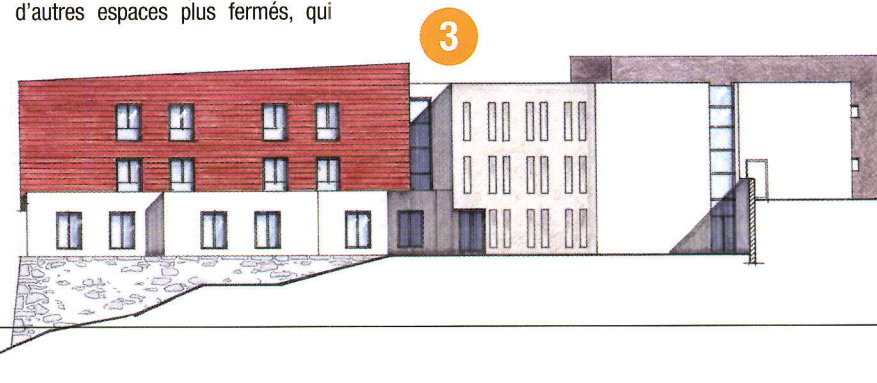
Bernard Jeanjean (Clermont-Ferrand, 63)

### Maître d'ouvrage :

MM2C (Saint-Étienne, 42)

### Coût global estimé :

6,4 millions d'€ HT



## Un pôle commercial et tertiaire

Au Chire, le projet de pôle commercial réunit un commerce de moyenne surface, un restaurant, un mail et des boutiques, ainsi que des locaux tertiaires en étage. Le volume du rez-de-chaussée est en partie enterré ; la galerie commerciale forme un hémicycle sur deux niveaux ouverts sur le paysage à l'est. Le bois et le verre seront largement utilisés, "permettant

au bâtiment de se dissoudre dans l'air et n'avoir d'existence que celle d'une réplique de son environnement".

### Architecte :

Gérard Ravel (Châtel-Guyon, 63)

### Maître d'ouvrage :

M. Georges Labreuil (Clermont-Ferrand, 63)



# Un **Prisme** multicolore

Sous les pavés,  
l'arc-en-ciel.



Photo : Thierry Bonnet

**L**e Prisme, la nouvelle salle de spectacles aurillacoise, a ouvert ses portes à la fin du mois de novembre 2007 (voir *Auvergne Architectures* n°34). Conçu par l'agence anglaise Brisac-Gonzalez, il est par sa capacité la deuxième salle d'Auvergne. Sur une partie de la place du 8 mai, l'édifice de 4 050 m<sup>2</sup> hors œuvre, coiffé d'une couverture de tôle aluminium, se compose de trois volumes principaux : le premier est voué à l'accueil avec un foyer en forme "d'entonnoir" (billetterie, bar, sanitaires) ; la salle elle-même est un rectangle modulable de 2 500 m<sup>2</sup> avec gradins rétractables, conçu pour des manifestations culturelles et économiques ; sa capacité peut varier de 2 480 places assises à 4 300 spectateurs debout. Le volume de la salle est "posé" sur un socle de deux niveaux abritant les coulisses et les locaux techniques. Extérieurement, le socle est habillé d'un béton au fini rugueux, alors que la façade supérieure, enveloppant la salle de specta-

cles dans une courbure légère, est habillée de panneaux de béton blanc lisse, qui la "décollent" du socle ; dans chaque panneau carré d'1,5 m de côté, 25 pavés de verre (25 000 au total) sont inclus et rétro éclairés, procurant des jeux variés d'effets multicolores.

#### Architectes :

Brisac Gonzalez Architects (Londres, Angleterre)

#### Maître d'ouvrage :

Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac (CABA) ; mandataire : SEBA 15

#### BET :

VP Green, structures (Paris) ; Inex, fluides (Paris) ; Lucigny Talhouet associés (économistes, Paris) ; Seralp, VRD (Aulnat, 63) ; PCA, coordination SSI (Les Mureaux, 78) ; XU-Acoustique (acousticien, Paris) ; Ducks Sceno, scénographie (Vaulx-en-Velin, 69)

#### Coût :

9,10 millions d'€ HT

[www.latelier-brioude.fr](http://www.latelier-brioude.fr)

**l'atelier**

Conception  
Fabrication  
Pose de mobilier

Tél/Fax : 04.71.74.33.67 – 06.70.38.03.47 – [eurllatelier@wanadoo.fr](mailto:eurllatelier@wanadoo.fr)

**distec**  
ingénierie générale bâtiment

Maîtrise d'œuvre - AMO  
Direction de Travaux  
OPC - Programmation  
BET cuisines de collectivités

● **SIEGE**  
8, Allée Pierre de Fermat - Parc La Pardieu  
63170 AUBIERE  
Tel : 04 73 28 01 01 - Fax : 04 73 28 03 30  
[distec@wanadoo.fr](mailto:distec@wanadoo.fr)

● **AGENCE**  
City Parc - Immeuble Québec  
685, rue Juliette Récamier  
69970 CHAPONNAY  
Tel : 04 37 23 68 70 - Fax : 04 78 96 97 21  
[distec.rhonealpes@orange.fr](mailto:distec.rhonealpes@orange.fr)

**CENTRE ETUDE SARL**  
COUPE SUIVANT L.L.

**VASSON Michel**  
Ingénieur Conseil

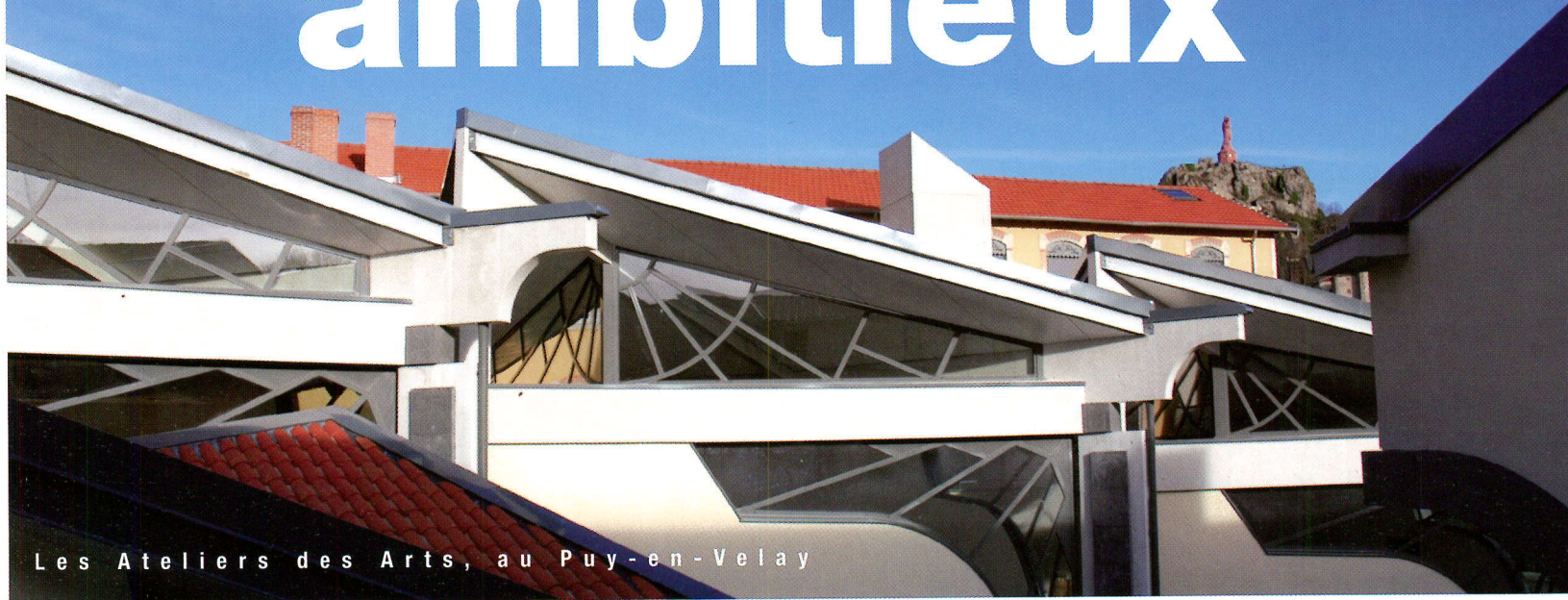
10, rue Bardoux  
63000 CLERMONT-FERRAND

Tél. : 04 73 14 61 80  
Télécopie : 04 73 14 61 70  
E.mail : [be.vasson@wanadoo.fr](mailto:be.vasson@wanadoo.fr)

COUPE SUIVANT K.K.



# Un équipement culturel ambitieux



Les Ateliers des Arts, au Puy-en-Velay

naugurés en janvier 2008, les Ateliers des arts constituent un nouveau lieu culturel d'envergure dans la ville du Puy, mais aussi pour l'ensemble de la Haute-Loire. En effet, avec cette réhabilitation-extension de qualité menée par les architectes Porro et de la Noue, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a pu relancer à l'échelle de l'ensemble du département l'activité de son Conservatoire de musique, danse, théâtre et beaux-arts. Situés sur la place Carnot, les Ateliers des arts sont le résultat "d'un projet assez ambitieux", explique Marcel Schott, président de la Communauté

d'agglomération, "un projet enthousiasmant, presque futuriste par rapport à ce qui se fait dans la ville, alors que cette ancienne école de musique était jusque-là dans un état de vétusté indigne, pas très loin d'un arrêté de fermeture..." Les bâtiments, qui abritèrent aussi autrefois un lycée professionnel, ont été restaurés et considérablement agrandis, avec création de 49 salles de cours et 4 studios de travail, les concepteurs se saisissant des traits de l'architecture ancienne du Puy pour créer des volumes souvent appuyés sur des arcs de béton, par exemple.

Les quelque 1 160 élèves du Conservatoire (chiffre doublé par rapport à l'ancienne école) ont ainsi à leur disposition des salles de cours, de musiques actuelles et de répétition pour orchestres, trois studios de danse... L'équipement, où travaillent 62 salariés dont 50 enseignants, abrite également l'Atelier-conservatoire national de la Dentelle, le restaurant municipal de la Ville du Puy, ainsi qu'une "médiathèque-partiothèque" riche de 10 000 partitions et un auditorium de 330 places créé au cœur du bâtiment.

**Une extension ambitieuse pour accueillir 1300 usagers**

#### Architectes :

Ricardo Porro et Renaud de La Noue (Paris, 75) avec Richard Ramon (chef de projet) et Patrick Fabre (architecte d'opération, Le Puy-en-Velay, 43)

#### Maître d'ouvrage :

Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay

#### BET :

Tohier (Paris, 75), BETCI (Velizy, 78), Klein, CRX Management

#### Bureau de contrôle :

Bureau Véritas

#### Coût de l'opération :

13 759 187 € TTC

actualité



Un auditorium de 330 places



Bassin sportif,  
halle ludique, toboggan,  
rivières à courant,  
jets massants, pataugeoire,  
jacuzzi, hammam...

Sous un immense  
dôme de verre qui laisse  
filtrer les rayons du soleil,  
le tout nouveau  
stade aquatique  
de l'agglomération  
vichy-soise  
est le premier en France  
à utiliser des bassins  
en inox. Visite guidée.

Stade aquatique de Bellerive-sur-Allier

Le Dôme bleu,  
point d'orgue  
de l'équipement  
ouvert sur la vallée,  
où sont regroupées  
les activités ludiques.

# Un bijou bleu

## Le choix des matériaux

Cinq matériaux ont été utilisés :

- **le métal**, élément constitutif du projet, présente le long des promenades couvertes, des rondes et des sources de Vichy, s'inscrit dans la continuité de l'architecture emblématique de la ville.

- **le polycarbonate**, qui exprime la filiation avec les verrières caractéristiques du paysage urbain de Vichy, possède des performances en terme d'isolation, de résistance et de durabilité. Sa coloration insufflé une certaine magie au Dôme Bleu.

- **l'inox**, revêtement innovant et écologique utilisé ici pour la première fois en France, présente des bonnes performances en termes d'étanchéité et de durabilité, et de plus recyclable.

- **le verre**, omniprésent dans les éléments de façade, permet aux deux halles des bassins de disposer d'une grande luminosité.

- **le bois**, largement utilisé, anime les espaces extérieurs et assure le parement des façades Ouest et du restaurant.

**R**etenu pour les qualités esthétiques et fonctionnelles du projet, le côté high-tech et son fort ancrage dans la tradition thermale vichyssoise, Jacques Rougerie, l'architecte, est reconnu pour son goût des technologies de pointe et de ses créations aquatiques comme le Centre national de la mer de Nausica à Brest, l'Océanopolis à Brest. Métal, polycarbonate, verre, bois et inox, les matériaux retenus ici servent l'expression de l'originalité architecturale, alors que la fluidité et la légèreté des volumes répondent à la douceur d'intégration dans le site.

Le point fort de cette composition architecturale repose sur la "diagonale de l'eau", qui prend naissance à la source de l'entrée, au centre du parking, passe par le bassin de la Rotonde pour aboutir dans un espace abrité sur-

plombant le Dôme Bleu, point d'orgue de l'équipement ouvert sur la vallée, où sont regroupées les activités ludiques. "Ce cheminement aquatique, précise l'architecte, se décline en séquences thématiques successives : l'eau fil de la vie, l'eau et le soin, l'eau et le sport, l'eau et le jeu... Les séquences se combinent dans des espaces lisibles et symboliques, servant à donner une âme au projet."

## Deux volumes principaux

Associé au thème de l'eau, le premier signal pour le visiteur est un bassin géométrique. L'allée qui mène aux équipements est plantée de saules blancs formant une voûte argentée. "La composition générale du plan masse identifie clairement et met en valeur les espaces et leurs fonctions autour des circulations, permettant aux utilisateurs de comprendre et de vivre les équipe-

### Architecte :

Jacques Rougerie (75)

### Maître d'ouvrage :

Communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier

### Bet structures et fluides :

Sodeg

### Bet acoustique :

Peutz et Associés

### Paysagiste :

Les paysagistes associés

### Coût des travaux :

10,5 millions d'€ HT

ments de l'intérieur comme de l'extérieur, explique Jacques Rougerie. Au Sud, la façade est tournée sur la piscine olympique, espace convivial entouré de gradins et de plages minérales. A l'Est, la façade donne sur la vallée et la ville, dont la composition des plages en terrasse garantit le dégagement de la vue sur le paysage. Au Nord, enfin, la façade technique est insérée dans un tissu végétal l'isolant visuellement de l'environnement."

Principal atout de ce nouvel équipement situé à la périphérie de Vichy : son bassin olympique de 50 mètres construit en extérieur, homologué par la Fédération française de natation. "Le stade nautique va désormais pouvoir jouer dans la cour des grands, précise-t-on à la communauté d'agglomération, initiateur et premier financeur du projet. Ce type de bassin est très recherché par les champions dans le cadre d'entraînements au plus haut niveau." L'équipement se décompose, en fait, en deux volumes principaux distincts mais complémentaires. Le Dôme Bleu abrite, lui, l'espace ludique, avec un bassin d'apprentissage, un bassin ludique de 250 mètres carrés, un toboggan et des espaces pour les enfants, relié à la halle sportive (25 m x 21 m, huit lignes d'eau avec des gradins pour 150 spectateurs) par une promenade couverte, clin d'œil à celles qui jalonnent l'histoire de Vichy.

Le stade aquatique va pouvoir jouer dans la cour des grands, avec son bassin olympique de 50 mètres.







# Apocalypse Tomorrow

83 ans j'arrête  
Une retraite bien méritée, j'y ai droit.  
Je pourrais la prendre si...

Je remonte la couverture sur mes jambes, il fait froid. Je me suis réveillé au milieu de la nuit, bien que cela ne soit pas fréquent, je ne parviens pas à retrouver le sommeil comme au début de ma "carrière" quand l'angoisse des fins de mois et des dettes me réveillait à trois heures du matin.

C'était dans les années 80, l'installation et la galère, les concours perdus et encore perdus. Nous étions trois jeunes architectes associés un peu naïfs, on voulait bosser, on travaillait souvent à perte quand on arrivait à décrocher un contrat et on nous traitait comme des larbins. À l'époque on signait n'importe quoi. Puis un jour, on s'est trouvé "sous le robinet", les concours gagnés, la notoriété, on a commencé à faire du fric, on a appris à compter et à ne pas se laisser faire, on n'a plus signé n'importe quoi. C'était au début de ce siècle qui va sur ses 40 ans.

Ce n'est pas qu'on était meilleur mais on avait des copains partout, dans toutes les administrations, à des postes politiques, chez les majors, dans tous les bistrots. On a embauché à tour de bras, une agence plus grande, de nouveaux associés, des chantiers dans toute la France d'abord, puis dans l'Europe de l'Est où on a fait un carton. Un carton, ironie du sort.

On a commencé par monter une agence à Bratislava puis une autre à Bucarest, on traitait tout le dessin là-bas. En France on n'avait gardé que le pool des juristes, le service comptable, et le service communication et développement durable.

C'était dans les années 2015 avec la généralisation des PPP Européens. Il avait fallu rentrer dans le réseau Jean N., c'était le seul moyen à l'époque de s'en sortir, il fallait une étiquette pour prendre les marchés. On avait acheté l'exclusivité de la franchise pour toute la zone Sud-Est Europe-Balkans. On a pondé des hôpitaux, des casernes, des crèches, des prisons, des lycées, il en sortait trois à quatre par semaine. On vendait ça pas cher aux sociétés de construction "partenaires" mais on arrivait à dégager une marge surtout après que l'agence de Bucarest a commencé à sous-traiter la conception à Bombay.

On s'est bien démerdé. Après le troisième Grenelle on était super au point sur le marketing environnemental, on arrivait à générer 30 % de marge supplémentaire rien qu'avec les labels si on négociait bien. Les industriels nous faisaient des ponts d'or pour balancer les dernières sophistications énergéto-écologiques qui plaisaient et ils n'hésitaient pas à cracher.

"Répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs", la bonne vieille définition du développement durable qui a 50 ans cette année, on a bien su la rentabiliser. En fait c'était de-

venu "faire de la marge avec la capacité de remboursement des générations présentes sans se soucier de l'endettement des générations futures".

Ça a tourné plein pot jusqu'à ces quinze dernières années mais on a peut-être déconné. En fait ça a merdé grave, ces cons des générations futures n'ont pas suivi. Ils se sont d'abord mis en cessation de paiement en faisant valoir qu'on leur avait refilé de la merde et qu'il n'était plus question de renégocier les contrats à la hausse. Il s'en est suivi un joli bordel bancaire et une crise boursière encore plus sanglante que celle de 1929, 100 ans avant...

Ces cons là ils se sont mis à y croire au développement durable et surtout A EN FAIRE.

Ça a été le début de la fin...

L'exploitation des ressources locales, raisonnée et intelligente au coup par coup, la limitation des besoins, la production d'un urbanisme et d'une architecture adaptés ont fait sauter les monopoles des grands groupes de l'énergie, du BTP, de l'agroalimentaire, dont personne ne voulait plus, les fonds de pension ont volé en éclats.

Du jour au lendemain on s'est retrouvé à la rue, été obligé de brader nos agences au personnel qui s'était mis dans la tête de suivre le mouvement. Tout a éclaté, tout le monde nous a lâchés même notre agence parisienne.

Quelle connerie ce développement durable, j'ai froid, il fait drôlement froid cette nuit, il doit faire -15, avec leur manie de tout recycler on ne trouve plus de cartons potables, du genre de ceux des grands frigos américains où on peut se planquer totalement. D'ailleurs, on n'en trouverait pas de toute façon, même s'ils ne recyclaient pas le carton... Plus personne n'achète ces trucs.

Je n'en ai pas voulu de leur solidarité à la con, je préfère être dans la rue, c'est beaucoup plus calme depuis qu'on a abandonné le moteur à explosion. Mais bon Dieu, que j'ai froid !

## Victime du froid

Celui que les gens du quartier surnommaient "l'Architecte" est mort la nuit dernière sous le porche d'entrée du centre de retraitement des déchets Gro Harlem Brundtland, où il avait élu domicile depuis quelques années. C'est l'équipe du matin qui a découvert son corps en allant prendre son service. Avec lui c'est le dernier SDF de notre quartier qui disparaît, il refusait obstinément les offres d'hébergement qui lui avaient été faites au motif qu'il énonçait lui-même, non sans un certain humour macabre, qu'il préférerait résider là "en attendant d'être retraité". Son identité n'était pas connue, mais il aurait été, selon certains témoignages, un architecte réputé il y a une vingtaine d'années.

"Le matin du XV<sup>e</sup>", le 25 février 2037.

# inox

Le point fort de cette composition architecturale repose sur la "diagonale de l'eau" qui prend naissance à la source de l'entrée, passe par le bassin de la Rotonde pour aboutir au Dôme bleu.

## Les chiffres qui comptent

**1 000** : c'est le nombre de plaques nécessaires pour les parois en inox.

**4 000 000** : c'est le nombre de litres d'eau que contiendront les bassins.

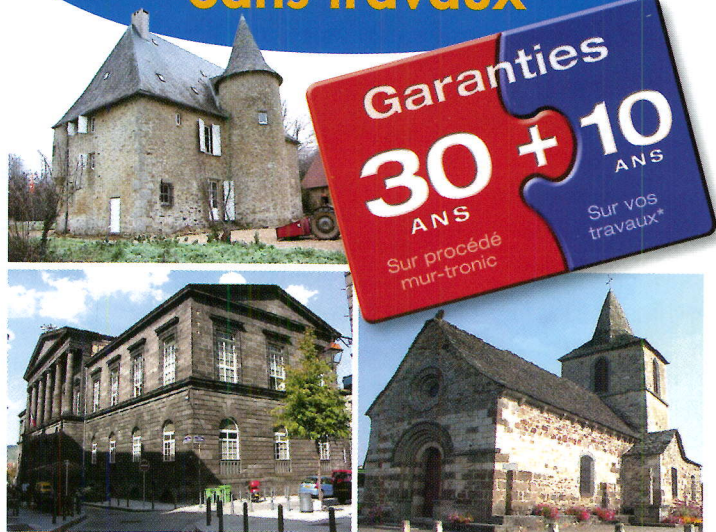
**5 200 mètres cubes** : c'est la quantité d'eau contenue dans les trois bassins, sans compter les circuits et l'alimentation des douches et sanitaires.

**1 400** : c'est le nombre de personnes que peut accueillir l'enceinte du stade nautique, soit 1.000 baigneurs.

**200 mètres carrés** : c'est la surface cumulée des deux salles de l'espace forme.



# ASSÈCHEMENT DES MURS Sans travaux



## Procédé mur-tronic

### Mur-Tronic s'attaque à la cause des remontées capillaires

- Supprime la montée d'eau sur la totalité du bâtiment à traiter
- D'une efficacité totale quelque soit l'épaisseur et la nature des murs
- Assèche indifféremment sols, murs, caves, refends et cloisons
- Aucun travaux d'installation
- Sans piles ni consommation électrique
- Pose rapide, sans forages ni dégradations
- Durée de vie supérieure à 30 ans
- Supprime définitivement les odeurs de moisi



**A.C.F.**

**Assèchement du Centre France**

23, rue des Vergers - 63800 Cournon d'Auvergne  
Tél. : 04 73 90 59 59 - Fax : 04 73 27 37 97  
acf@mur-tronic.com

# PHOTOGRAPHIES D'ARCHITECTURES



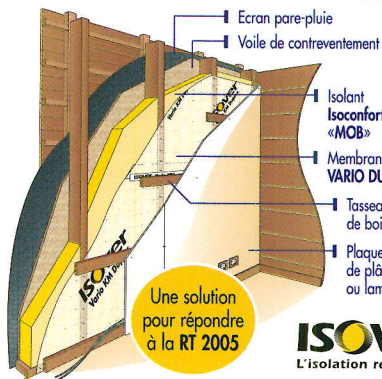
REPORTAGES / PHOTOTHEQUE

**CHRISTOPHE CAMUS**

Clermont-Ferrand / Tél.-Fax : 04 73 90 64 41 / Mail : camus.c@wanadoo.fr

Coopérative agricole, Lorraine

## Isolation thermo-acoustique des murs dans les maisons à ossature bois



- Performances thermiques :  
Up = 0,27 W/(m².K)  
selon Avis Technique n° 20/05-80 avec  
ISOCONFORT 35 «MOB» ép. 140 mm,  
largeur 565 mm, R = 4,00 m².K/W  
(configuration : Poteau bois 45 x 140 mm,  
entraxe 600 mm)
- Performances acoustiques
- Avis Technique n° 20/05-80
- Absence de condensation
- Réduction des ponts thermiques

Une solution  
pour répondre  
à la RT 2005

**ISOVER**  
L'isolation responsable

Votre contact régional Isover :  
**06 89 99 58 76**

## Bureau d'Etudes Techniques



- Génie climatique
- Electricité - Courants forts - Courants faibles
- S.S.I.
- Structures
- Economie de la construction
- O.P.C.
- S.P.S.
- Energies renouvelables

**Siège social :** Village d'Entreprises - 14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC

**Agence :** 1, rue des Manzats - Z.I. - 63800 Cournon d'Auvergne  
Tél. 04 71 63 88 30 - Fax 04 71 63 88 39 - E-mail : [accueil@igetec.fr](mailto:accueil@igetec.fr)

**EUCLID** INGENIERIE  
Bureau d'études techniques bâtiment - tous corps d'état

- \* Structure
- \* Génie climatique
- \* Electricité
- \* Economie de la construction
- \* H.Q.E. - S.P.S. - S.S.I. - O.P.C.
- \* Voiries Réseaux divers
- \* Cuisines collectives et buanderies

10, rue Becquerel - BP 123 - 63541 BEAUMONT Cedex  
Tél. 04 73 26 79 60 - Fax 04 73 27 68 77  
[contact@euclid-fr.com](mailto:contact@euclid-fr.com) - [www.euclid-fr.com](http://www.euclid-fr.com)

**BETALM**

**BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES**

GENIE CLIMATIQUE - GENIE ELECTRIQUE  
SÉCURITÉ INCENDIE - SSI

Cap Sud - 9, rue des Varennes - 63170 AUBIERE  
**Tél. 04 73 28 88 48** - Fax 04 73 28 88 47  
E-mail : [betalm@wanadoo.fr](mailto:betalm@wanadoo.fr)

Membre de la Chambre Syndicale des Ingénieurs Conseils de France



# Il faut savoir arrondir les angles !

Photos : Christophe Camus

**L'immeuble à l'angle des rues Montlosier et Richepin, Clermont-Ferrand, Ernest Pincot arch., 1933 (ISMH).**

**Immeuble, angle des boulevards Lafayette et Gergovia à Clermont-Ferrand.**

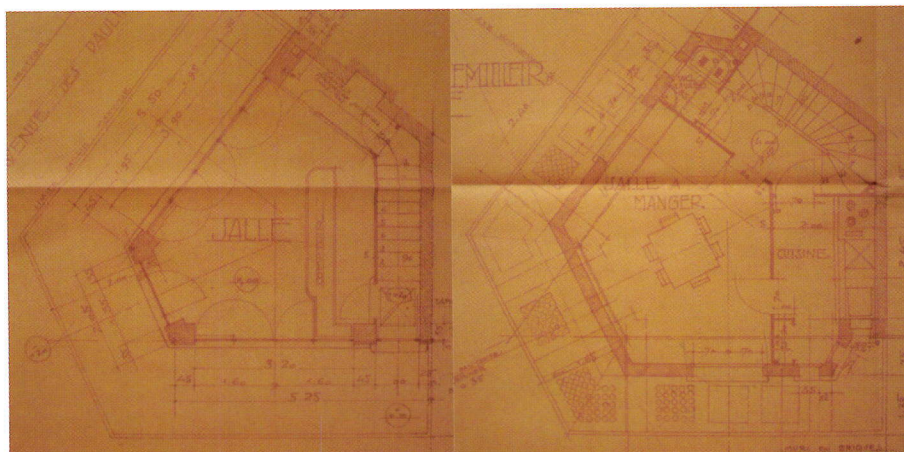
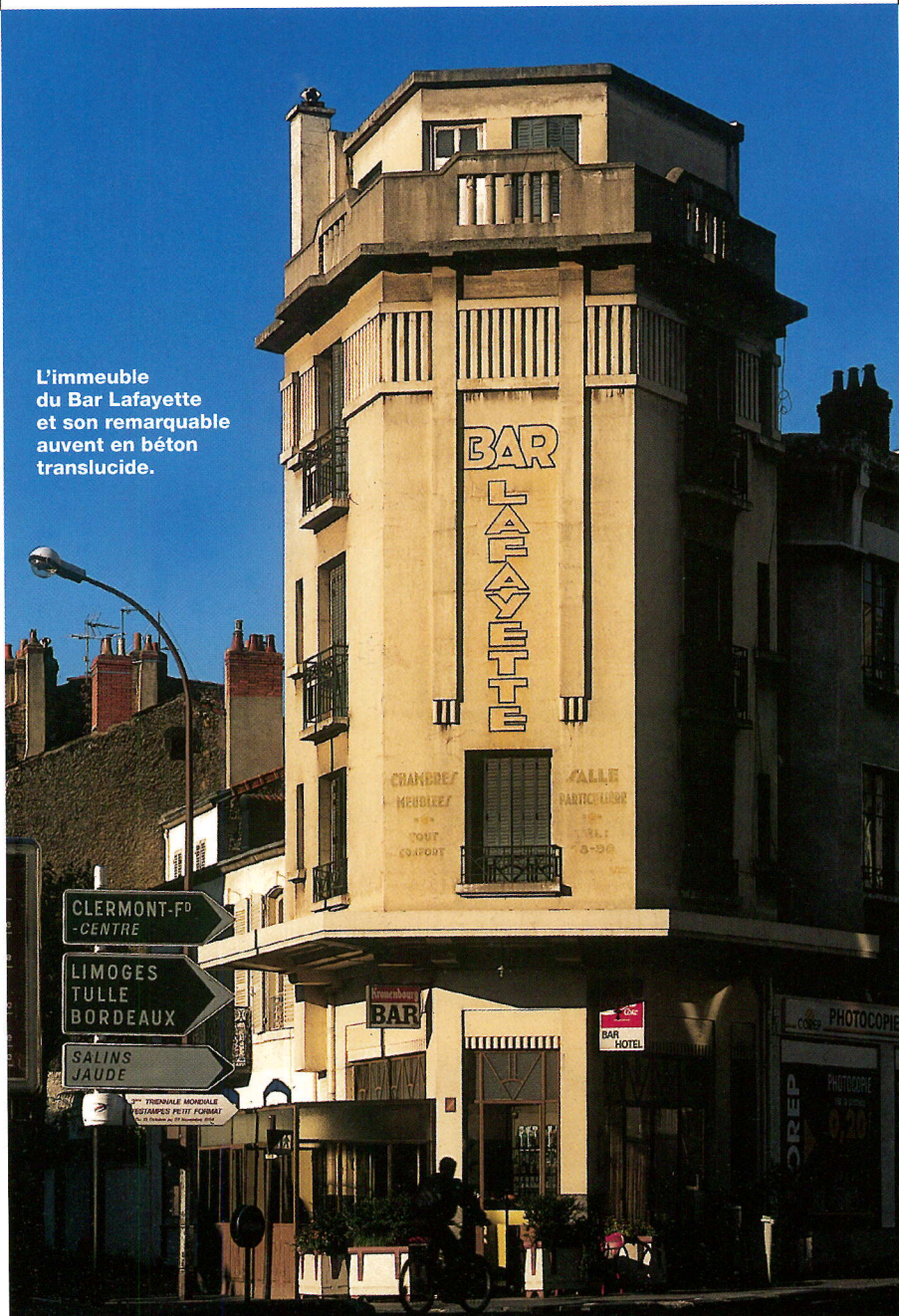
**Les édifices placés aux intersections des rues sont souvent les repères visuels d'une ville.**

**Construit voici 75 ans, l'immeuble clermontois du Bar Lafayette illustre bien ce type de programme.**

**L**es carrefours dessinent fréquemment des parcelles exiguës et anguleuses. Commanditaires et maîtres d'œuvre doivent en outre composer avec les règles d'urbanisme. Dans ces conditions, l'édification d'un bâtiment commode, économiquement viable et artistiquement convenable s'apparente parfois à une gageure.

Le 23 février 1933, l'architecte clermontois François Perrier déposa auprès des services techniques de la ville une demande d'autorisation de construire. Le maître-de-l'ouvrage désirait rebâtir l'immeuble qui abritait son café et l'augmenter de chambres meublées locatives. Bien placée à l'entrée sud de Clermont, au croisement d'axes fréquentés, la parcelle était toutefois petite (28,3 m²). Perrier conçut un édifice de cinq niveaux visibles : le bar en rez-de-chaussée, une salle à manger et une cuisine au 1<sup>er</sup> étage, cinq chambres avec lavabo dans les

**L'immeuble du Bar Lafayette et son remarquable auvent en béton translucide.**



Archives municipales de Clermont-Ferrand, O 21 A 216 / 2209. Photos : Christophe Laurent.

**L'hôtel de Bourgogne, à l'angle de l'avenue Charras et de la rue Jeanne d'Arc, Clermont-Ferrand, Albéric Aubert arch., 1928-1930.**

parties supérieures. Faute de place, la cage d'escalier constituait l'unique lieu de circulation et un seul W.-C. servait à tous les occupants.

Afin d'agrandir les espaces habitables, l'architecte usa des encorbellements. Il en abusa même selon les services municipaux qui rejetèrent sa demande pour irrespect de la réglementation. En effet, la surface des façades des encorbellements ne pouvait pas dépasser le tiers de la surface de toutes les façades, et les saillies devaient se trouver à 4,30 m de hauteur minimum par rapport au trottoir. Les parties saillantes du nouvel immeuble débutaient à 3,85 m du sol et elles représentaient près de 95 % de la surface totale des façades. De toute évidence lancée par un voisin qui avait dû peu avant respecter ce règlement, une pétition s'opposa au projet en arguant notamment de sa dangerosité pour la visibilité des automobilistes dans le carrefour !

Perrier obtint finalement une dérogation le 31 mai 1933. Selon lui, l'exiguïté de la parcelle ne permettait pas de développer davantage l'escalier pour accéder à la hauteur légale de départ des saillies ; les encorbellements étaient nécessaires à une "disposition intérieure [...] pratique et utilisable justifiant la dépense engagée [et à] un aspect extérieur qui sauvegarde [...] les lois de l'esthétique" ; enfin, ramener le projet au gabarit autorisé signifiait son abandon, alors que les travaux atteignaient déjà le 1<sup>er</sup> étage... Prompte à arrondir les angles, l'administration municipale reconnut que le bâtiment serait "une amélioration pour le quartier" : de style Art déco assagi, aujourd'hui quasi intact, il embellit toujours la cité.

Christophe LAURENT

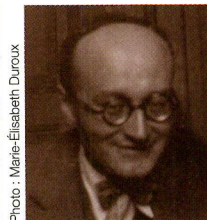


Photo : Marie-Elisabeth Duroux

**Portrait de François Perrier, 1931.**

**L'immeuble du Bar Lafayette : les plans du rez-de-chaussée et du 1<sup>er</sup> étage, janvier 1933.**

**Projet :**  
janvier - février 1933

**Travaux :**  
mars - août 1933

**Commanditaire :**  
Auguste (dit Gaston) Grangier

**Architecte :**  
François Perrier (1896-1950)

**Terrain :** 28,30 m²

**Surface intérieure totale :**  
135 m²

repérages



Les murs en pisé,  
dépourvus de chaînage,  
ne supportent aucune  
poussée horizontale.  
Ils ne tiennent, en fait,  
qu'avec la pression  
de la charpente  
contreventée.

# Le pisé

## un matériau "Te

**M**atériau de construction constitué de terre argileuse et de cailloux, moulé sur place à l'aide de banches" (Litré), le pisé revient à la mode. Utilisé depuis des siècles dans la région, principalement autour de l'Allier et de la Dore, il avait été mis de côté depuis les années cinquante, avant d'être redécouvert par le grand public lors de la construction de 65 logements en terre à l'Isle d'Abeau (Isère), précise Nicolas Meunier, un pionnier de la construction post-industrielle qui pratique cette technique ancestrale depuis vingt ans et qui vient de terminer une maison pour Antoine Morand, dans la région de Thiers.

L'architecte cite aussi un immeuble de trois étages monté en pisé au centre de Montbrison, en 1993, avec des blocs fabriqués sur place. Dans la région Rhône-Alpes, 80 % des constructions réalisées avant 1948 sont en pisé. A Lezoux, le musée de la céramique est lui aussi en terre. Un tiers de l'habitat dans le monde a d'ailleurs recours à cette technique, du Yémen à l'Afrique, de l'Australie à l'Amérique latine... De plus en plus de gens, aujourd'hui, veulent s'affranchir du béton et s'inscrire dans la démarche du développement durable, qui incitent les maçons, par exemple, à s'orienter vers d'autres techniques de mise en œuvre, pour satisfaire la demande d'une nouvelle clientèle attirée par des matériaux plus écologiques.

### Un confort sain et naturel

Pourquoi ce revêtement, encore timide certes pour le pisé remis au goût du jour par les pronostiqueurs de l'avenir ? "C'est d'abord un matériau abondant, note Jacky Jeannet, extrait sans nuire à la nature, récupérable en fin de vie et qui s'intègre au paysage au niveau notamment de la couleur." (1). L'idéal consiste à extraire directement la

terre sur le lieu de construction ou de travailler avec une matière première disponible dans un périmètre qui n'exige pas de longs transports. "Cette technique demande peu d'eau et le nettoyage de l'outillage est sommaire. La mise en œuvre demande moins de 5 litres de gasoil par mètre carré", explique Nicolas Meunier, dans la nouvelle revue Ecologik, de février dernier.

Mais la terre crue présente beaucoup d'autres avantages. Un mur épais de 50 centimètres réagit faiblement aux variations de température. Grâce à son inertie, il peut restituer la chaleur radiante pendant l'intersaison et, en hiver, avec un décalage de douze heures, ce qui est particulièrement agréable quand les nuits deviennent fraîches. Même en cas de grand froid, les granges en terre ne gèlent pas à l'intérieur, constate Jacky Jeunet. En fait, la principale difficulté, actuellement, vient des études menées par le CSTB qui ne prennent pas en compte les phénomènes d'évaporation et de condensation dues à l'argile, entraînant un réchauffement ou un rafraîchissement du bâtiment. Le phénomène est constaté par les architectes et les utilisateurs mais pas encore validé scientifiquement.

Il faut malgré tout isoler les murs situés au nord avec du chanvre, par exemple, et un enduit à la chaux à l'extérieur. "Dans notre région, indique Antoine Morand, il vaut mieux choisir le bois pour les parois mal exposées, car le rayonnement n'est pas assez élevé pour qu'il se déforme. Nous devons toujours choisir les matériaux avec une logique thermique et dans une démarche environnementale." La terre crue respire. Elle absorbe le surplus de vapeur d'eau ou compense une atmosphère trop sèche, assurant ainsi une hygrométrie naturelle et confortable dans la maison. Grâce à cette évaporation, le

**La nature reprend le dessus.**

**Les matériaux renouvelables**

**sont voués à "habiller"**

**notre futur.**

**En 2010-2020,**

**selon une enquête récente**

**du "Figaro Magazine",**

**l'homme vivra**

**dans une maison en pisé**

**dont l'isolation est conçue**

**en chanvre.**

**Deux architectes,**

**Jacky Jeannet et Antoine Morand,**

**en ont fait déjà l'expérience**

**en Auvergne.**



# ndance”



Le pisé est utilisé aussi pour des immeubles, comme celui-ci, construit à Montbrison, en 1993 avec des blocs préfabriqués sur place.

## Comment choisir la terre ?

phénomène contribue, durant les jours d'été, à maintenir l'habitation fraîche. Par leur épaisseur et leur densité, les murs en pisé peuvent également absorber les bruits aériens et d'impact.

### Les contraintes de la météo

*“Une maison en terre doit avoir de bonnes bottes et un chapeau”* proclame un proverbe irlandais. Les murs en pisé résistent bien à la pluie, mieux parfois que les parois en pierre, mais ils doivent être couverts et montés sur des fondations en galets de l'Allier, dans la région de la Limagne, en pierres voire en ciment sur une hauteur de 40 à 50 centimètres, et même plus en altitude en raison de la neige. Pour la mise en œuvre, la contrainte principale demeure la météo. La construction devient impossible en cas de pluie, réduisant le calendrier à quelques mois dans l'année, entre mai et octobre, afin de respecter l'hygrométrie du matériau et éviter les risques de gel.

Deuxième handicap, et non le moindre, le pisé demande au départ un investissement plus important qu'un matériau industriel, en raison de la main d'œuvre. Trois compagnons sont nécessaires pour monter, chaque jour, 10 à

Elle doit être légèrement humide mais ne pas trop coller. *“Dans sa main, il y avait un laboratoire”*, disait-on autrefois de M. Tarragnat, habitant Sermentizon, qui a construit des maisons en terre toute sa vie. La connaissance des terrains évitait aux compagnons de se tromper. Aujourd'hui, la terre est analysée dans des laboratoires. Il faut aussi savoir que les murs en pisé, dépourvus de chaînage, ne supportent aucune poussée horizontale. Ils ne tiennent, en fait, qu'avec la pression de la charpente contreventée. La cohésion est assurée par la granulométrie qui permet à la terre de rester compacte sans ajout. Un vernis à base de colle à papier, teinté avec des pigments ou de la chaux, peut être prévu à l'intérieur pour fixer les grains.

*“Ce n'est pas l'homme qui choisit la technique, mais la nature du matériau qui impose la technique”*, rappelle Nicolas Meunier. Ici, la terre est damée avec un pilon entre des banches pour former une masse homogène, qui peut être élevée sur plusieurs niveaux, couche après couche. Pour mieux la stabiliser, il est possible de rajouter 5 % de chaux. Elle peut être décoffrée immédiatement sans aucun séchage. Actuellement, le damage est effectué à l'aide d'outils pneumatiques. La plupart des techniques modernes de coffrage ont été essayées afin de réduire le délai de mise en œuvre, mais les gains de temps sont surtout obtenus par la mécanisation du transport de la terre dans le coffrage.

12 mètres carrés d'un mur en terre, épais de 50 centimètres, estiment les architectes. Mais il ne faut pas oublier que les murs ne représentent qu'une partie de la structure, qui ne compte elle-même que pour 30 à 40 % du prix de la construction. Au bout du compte, le surcoût global est compris entre 5 et 10% du montant global, que l'on récupère au bout de quelques années, compte tenu de l'augmentation constante des charges de chauffage.

*“Le pisé se révèle extrêmement économique quand on a une vision plus globale des coûts et qu'on tient compte de l'énergie pour l'extraction, la transformation, le transport, la mise en œuvre et la déconstruction de la plupart des matériaux*, explique encore Nicolas Meunier, dans l'entretien qu'il a

accordé à Pierre Mannone dans la revue Ecologik. *Sans compter les conséquences sur la couche d'ozone, la pollution de l'atmosphère et des rivières, l'état de santé de nos voisins et de nos petits-enfants... Le pisé, ajoute-t-il, ne demande aucune cuisson, aucun transport et ne génère aucun déchet.”*

(1) “Le pisé”, par Jacky Jeannet, nouvelle édition parue au printemps 2008, éditions Créer.

**La terre crue absorbe le surplus de vapeur d'eau ou compense une atmosphère trop sèche, assurant ainsi une hygrométrie naturelle et confortable dans la maison.**





## carnet

Le Conseil de l'Ordre souhaite la bienvenue aux confrères récemment inscrits à notre Tableau :

Sophie Bertrand,  
Elsa Boulet,  
Yannick Breuil,  
Claudine Brun,  
Yvette Carneiro,  
Rodolphe Celiqua,  
Hervé Delouis,  
Delphine Duploux-Jalicon,  
Sandrine Loillier,  
Marcel Quadghiri,  
Damien Plessis.

Toutes nos félicitations à Jean-Pierre Bonnet et Milan Tontic pour l'honorariat de la profession.

## observatoire des concours

**ATTENTION ! Le tableau ci-dessous est basé sur les travaux du jury et ne présage en rien de la décision de l'attribution définitive du marché.**

| Lieu                            | Projet                                                           | Maître d'ouvrage                            | Date sélection & Représentants CROA                          | Equipes retenues                                                                   | Date sélection lauréat & Représ. CROA                       | Lauréat jury             | Coût travaux |
|---------------------------------|------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------|
| TENCE Haute-Loire               | Restructuration de la partie EHPAD de la Maison de Retraite      | Maison de Retraite                          | 11-sept-07<br>Bouesnard, Caignol                             | Genius Loci Architectes/<br>At'las/<br>Agence 2BR/                                 | 11-déc-07<br>Bouesnard, Caignol                             | Genius Loci Architectes/ | 5,45 M € HT  |
| RIOM Puy-de-Dôme                | Lycée BTP, Construction d'un gymnase                             | Riom Communauté                             | 12-juil-07<br>Allezard-Chambon, Courant, Grosmond, Thuillier | Bruhat-Bouchaudy/<br>Nebout/<br>Stoffel-Lefebvre/                                  | 29-nov-07<br>Allezard-Chambon, Courant, Grosmond, Thuillier | Bruhat-Bouchaudy/        | 3,68 M € HT  |
| MONISTROL-SUR-LOIRE Haute-Loire | Construction d'un Centre Nautique Intercommunautaire             | Communauté de Communes Les Marches du Velay | 14-sept-07<br>Maitrias                                       | Berthomieu/<br>At'las/<br>Xanadu/                                                  | 15-févr-08<br>Maitrias                                      | Xanadu/                  | 8,42 M € HT  |
| ARLANC Puy-de-Dôme              | Extension et restructuration de la Maison de Retraite            | Maison de Retraite                          | 12-sept-07<br>Montrieul                                      | Ad Quatio/<br>Ilôt/<br>Teyssou-Bouchet/                                            | 18-déc-07<br>Excuse                                         | Teyssou-Bouchet/         | 3,5 M € HT   |
| RIOM Puy-de-Dôme                | Construction du nouveau siège du Syndicat du Bois de l'Aumône    | Syndicat du Bois de l'Aumône                | 15-oct-07<br>Bouesnard, Tronche                              | Reuillard-Fonvielle/<br>Ferrand-Sigal/<br>Sextant Architecture/<br>In 6 Tu-Carton/ | 19-mars-08<br>Bouesnard, Tronche                            | In 6 Tu-Carton/          | 2,9 M € HT   |
| YDES Cantal                     | Reconstruction du groupe scolaire et de la garderie périscolaire | Mairie d'Ydes                               | 09-nov-07<br>Bouesnard, Reyne                                | Teyssou/<br>Bruhat-Bouchaudy/<br>Tectonique-Marcillon-Thuillier/                   | 23-janv-08<br>Bouesnard, Reyne                              | Bruhat-Bouchaudy/        | 2,84 M € HT  |
| BILLOM Puy-de-Dôme              | Création d'un équipement nautique                                | Communauté de Communes de Billom Saint-Dier | 09 et 15/11/2007<br>Enjolras                                 | JAPAC/<br>Mikou Design/<br>MBA/                                                    | 08-févr-08<br>Enjolras                                      | MBA/                     | 4 M € HT     |

## SSI Conseils

Ingénierie en Système de Sécurité Incendie

- Coordination en SSI
- Audit en sécurité incendie
- Formations

Membre de l'ACSI

Association des coordonnateurs SSI du CNPP

Parc technologique La Pardieu - 27, rue Jean Claret - 63000 Clermont-Ferrand  
04 73 28 43 03 - 06 24 25 68 89  
w.laureaux@ssi-conseils.fr - www.ssi-conseils.fr

## Les Matériaux Verts®

Dans votre région, en stock  
**NOUVEAUTÉ :**  
Pose par professionnels qualifiés  
**des matériaux écologiques**

rigoureusement sélectionnés  
pour votre bien-être

PEINTURES - ISOLATION  
PANNEAUX - MAÇONNERIE  
FINITIONS - ÉLECTRICITÉ

Société EKO-LOGIQUE - LES MATÉRIAUX VERTS

PIQUAT - 63210 MASSAGETTES - TÉL. 04 73 65 92 02 - 06 99 61 88 13 - Email : olivier.eko-logique@laposte.net



## REJOIGNEZ NOS EQUIPES !

L'Agence Loire-Auvergne recrute :

- des Inspecteurs,
- des Ingénieurs Chargés d'Affaires,
- des Techniciens du Bâtiment,

pour les secteurs d'activités :

BATIMENT - GENIE CIVIL - INDUSTRIE

Notre contact : Fabienne DOUHET

fabienne.douhet@fr.bureauveritas.com

BUREAU VERITAS - 3 rue du Bois Joli - 63800 CURNON D'AUVERGNE  
Tél : 04 73 14 37 50 - http://www.bureauveritas.com

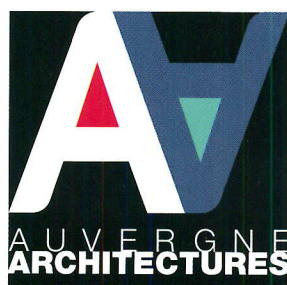
Economiedela



Stéphane NIGGLI  
Economiste gérant

38 rue NIEL  
63100 Clermont-Ferrand  
Tél. 04 73 91 93 93  
Fax : 04 73 91 93 94

email : sarlcs2n@orange.fr



## Je m'abonne

Je désire recevoir les trois prochains numéros d'Auvergne Architectures au prix spécial de 15 €.

Je recevrai par ailleurs les invitations aux manifestations organisées par le Conseil régional de l'Ordre des Architectes.

Nom .....

Société ou Organisme .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Date ..... Signature .....

Envoi du bulletin d'abonnement et du règlement (chèque de 15 € ou 22 € pour l'étranger) à l'Ordre des Architectes Région Auvergne, 40, boulevard Charles de Gaulle 63000 Clermont-Ferrand





# DE BUSSAC

Communication imprimée

CERTIFIÉ IMPRIM'VERT 2008

La prise en compte de l'environnement est devenue essentielle dans le fonctionnement et la gestion quotidienne de nos productions.

Aujourd'hui, de Bussac Communication imprimée bénéficie du label Imprim'vert, ce qui est une garantie de protection de l'environnement.

Ce label est décerné aux entreprises des arts graphiques respectant les nouvelles normes environnementales européennes.

Pour de Bussac Communication imprimée, les papiers utilisés, les normes d'impression, le recyclage des déchets et des fluides entrent désormais dans ce process.

LA REVUE AUVERGNE ARCHITECTURE EST IMPRIMÉE SUR PAPIER ÉCOLOGIQUE



gdebussac.fr  
04 73 42 31 00

P R I N T   &   W E B

debussac.net  
04 73 40 65 65





# Cuisines

# Jean Pierre Oleksiak

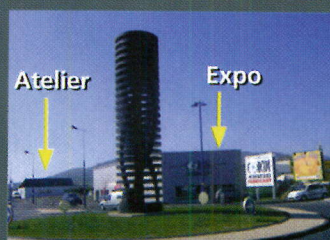


## Corian®

Le seul plan de travail garanti 10 ans

## Häcker

kitchen.germanMade.



48, av. de Cournon (km lancé) nouveau rond-point

63170 AUBIERE

Tél. 04 73 27 17 17 - Fax 04 73 27 71 10

CONCEPT  
CUISINES

[www.cuisinesoleksiak.fr](http://www.cuisinesoleksiak.fr)